

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL SELESTAT ALSACE CENTRALE



15 bd du Maréchal Leclerc
67600 Sélestat



03 88 58 01 60



administration@petr-selestat.fr



selestat-alsace-centrale.fr



Les pieds sur terre et le regard tourné vers l'avenir.

Entre la crête des Vosges et le Rhin, notre territoire de l'Alsace centrale forme une tranche d'Alsace et un véritable bassin de vie, dans lequel nous habitons, nous travaillons, nous éduquons nos enfants, nous nous rencontrons, nous nous cultivons, nous nous déplaçons...

Notre PETR créé en 2017 par la réunion de l'ADAC (association de développement de l'Alsace centrale) et du Syndicat mixte du SCoT (schéma de cohérence territoriale), a pris son envol depuis 2020. Ses champs de compétences et son équipe se sont élargis et renforcés. Nous sommes au service des 5 Communautés de communes (Ried de Marckolsheim, Sélestat & Territoires, Val d'argent, Vallée de Villé, et canton d'Erstein) pour gérer le présent et surtout préparer l'avenir.

Gérer le présent c'est aujourd'hui, pour nous, gérer le réseau des bus ELSA au quotidien. Notre PETR est autorité organisatrice de la mobilité depuis 2025. Le réseau, c'est 588 894 km parcourus par 27 véhicules et 32 conducteurs sur des lignes régulières et le transport à la demande sur tout le territoire.

Gérer le présent, c'est aussi faire émerger des projets alimentaires territoriaux comme les deux conserveries à Sélestat et à Westhouse. D'autres se préparent notamment dans le cadre du plan herbe.

Préparer l'avenir, c'est surtout la révision du Schéma de cohérence territoriale mené de pair avec le plan climat.

A l'échéance de 2045, il s'agit de dessiner et de rendre possible les évolutions en matière d'habitat, d'économie, d'infrastructures tout en veillant à préserver les ressources énergétiques, foncières, eau et biodiversité, le patrimoine et le paysage.



©Jean-Marie Defrance

Le PETR c'est à la fois du concret et du prospectif, les pieds sur terre et le regard tourné vers l'avenir. C'est ce double positionnement que nous comptons encore dynamiser dans les prochaines années, au service de nos concitoyen(ne)s.

*Merci à tous les
élus et
fonctionnaires territoriaux
pour le travail
réalisé et à
venir.*

Patrick BARBIER
Président

3/ Edito

5-19/ Le syndicat

- p.5 **Le PETR et son projet de territoire**
- p.6 **Les instances du PETR**
- p.10 **Les moyens humains et financiers**
- p.16 **La communication**

20-63/ Les activités du PETR

#1 **Axe 1 : aménager durablement le territoire en visant un développement sobre, équilibré et solidaire**

- p.20 **Aménagement du territoire**
- p.25 **Economie**
- p.27 **Tourisme**

#2 **Axe 2 : engager le territoire dans la transition écologique et énergétique**

- p.28 **Mobilités**
- p.40 **Climat Air Energie**
- p.46 **Rénovation**
- p.49 **Alimentation**

#3 **Axe 3 : développer les collaborations, l'engagement citoyen, l'innovation et les coopérations transfrontalières**

- p.55 **LEADER**
- p.59 **Transfrontalier**
- p.63 **Pacte territorial de réussite et de transition écologique (PTRTE)**

LE SYNDICAT

> Le PETR et son projet de territoire

Le « pôle d'équilibre territorial et rural » (PETR) est une personne morale – un établissement public local – qui a vocation à **fédérer ses membres pour la mise en œuvre d'un projet commun d'aménagement et de développement du territoire**. Le régime juridique des PETR résulte de la loi du 24 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi « MAPTAM »).

Le PETR correspond à un « **syndicat mixte** » dont sont membres les quatre communautés de communes du Ried de Marckolsheim (18 communes / 20 597 hab.), de Sélestat & Territoires (12 communes / 37 052 hab.), de la Vallée de Villé (18 communes / 10 718 hab.) et du Val d'Argent (4 communes / 9 289 hab.). Il regroupe ainsi **52 communes totalisant 77 656 habitants** (données INSEE 2021).

Le PETR constitue **un cadre d'action pour des démarches territoriales de projets et de solidarité**, ce à l'échelle intercommunautaire. Il s'appuie sur des instances spécifiques de gouvernance : outre les habituels comités syndicaux, bureau et président, le PETR est doté de deux organes consultatifs : la « conférence des maires » et le « conseil de développement territorial », organe paritaire représentant les acteurs du territoire.

Le PETR doit permettre **une coopération plus facile entre ses communautés membres et de créer des synergies entre elles** : il intervient avec elles et pour leur compte, dans les domaines qu'elles lui assignent. Il a également mis en place des collaborations spécifiques avec d'autres intercommunalités dont la Communauté de communes du Canton d'Erstein.



En 2023, les élus du PETR réunis en comité syndical ont **approuvé le projet de territoire 2023-2026 du PETR Sélestat Alsace Centrale**.

Ce **document cadre et stratégique** a pour corollaire une **convention territoriale**, laquelle pose les conditions pour la mise en œuvre de manière opérationnelle dudit projet de territoire.

Le projet de territoire est décliné en **trois axes majeurs**, qui comprennent plusieurs sous-parties, chacune d'entre elles précisant les actions et projets portés aujourd'hui et demain par le PETR.

Le **présent rapport d'activité** revient sur les activités et les projets menés en 2025 au regard de ces trois axes principaux.



AXE 1

Aménager durablement le territoire en visant un développement sobre, équilibré et solidaire



AXE 2

Engager le **territoire dans la transition écologique et énergétique**



AXE 3

Développer les **collaborations, l'engagement citoyen, l'innovation et les coopérations transfrontalières**

> Les instances du PETR

Les instances décisionnelles

Le comité syndical

L'organe délibérant du PETR Sélestat Alsace Centrale est constitué de 51 délégués désignés par les conseils communautaires des 4 communautés membres. Le comité syndical s'est réuni sept fois en 2025, les 21 janvier à Sélestat, 13 février à Châtenois, 23 avril à Marckolsheim, 19 juin à Lalaye, 25 juin à Sélestat, 18 septembre à Kintzheim, 11 décembre à Boesenbiesen.

Toutes les délibérations présentées en Comité syndical sont disponibles sur le site internet du PETR. En 2025, 43 délibérations ont été adoptées.

Communauté de communes de Sélestat & Territoires

- **Luc Adoneth,**
Conseiller communautaire,
Maire de Châtenois
- **Charles Andréa,**
Vice-président,
Maire de Dieffenthal
- **Patrick Barbier,**
Vice-président,
Maire de Muttersholtz
- **Patrick Delsart,**
Vice-président,
Conseiller municipal de Châtenois
- **Philippe Desaintquentin,**
Conseiller communautaire,
Adjoint au maire de Sélestat
- **Denis Digel,**
Vice-président,
Conseiller municipal de Sélestat
- **Yves Dussourd,**
Conseiller communautaire,
Conseiller municipal de La Vancelle
- **Robert Engel,**
Vice-président,
Conseiller municipal délégué du
maire de Sélestat
- **Sylvie Hirtz,**
Vice-présidente,
Maire d'Ebersmunster
- **Nadège Hornbeck,**
Conseillère communautaire,
Adjointe au maire de Sélestat
- **Virginie Muhr,**
Vice-présidente,
Maire de Baldenheim
- **Claude Risch,**
Maire d'Orschwiller
- **Claude Schaller,**
Vice-président,
Adjoint au maire de Sélestat
- **Philippe Scheibling,**
Conseiller communautaire,
Adjoint au Maire de Scherwiller
- **Tania Scheuer,**
Conseillère communautaire,
Conseillère municipale de Sélestat
- **Christian Schleifer,**
Conseiller communautaire,
Maire de Kintzheim
- **Olivier Sohler,**
Président de la CCS,
Maire de Scherwiller
- **Michel Wira,**
Conseiller communautaire,
Maire d'Ebersheim
- **Philippe Wotling,**
Vice-président,
Maire de Mussig

Communauté de communes du Ried de Marckolsheim

- **Michel Butscha,**
Conseiller communautaire,
Maire de Schoenau
- **Sébastien Foissier,**
Conseiller municipal de
Mackenheim
- **Catherine Greigert,**
Vice-présidente,
Adjointe au maire de
Marckolsheim
- **Alex Jehl,**
Conseiller communautaire,
Maire d'Heidolsheim
- **Pascal Jehl,**
Conseiller municipal d'Hilsenheim
- **Denise Kempf,**
Conseillère communautaire,
Maire de Schwobsheim
- **Martin Klipfel,**
Conseiller communautaire,
Maire de Grussenheim
- **Mathieu Klotz,**
Conseiller communautaire,
Maire de Sundhouse
- **Christophe Knobloch,**
Vice-président,
Maire de Wittisheim
- **Mathieu Lauffenburger,**
Conseiller communautaire,
Maire de Boesenbiesen
- **Christian Memheld,**
Conseiller communautaire,
Maire de Bindernheim
- **Frédéric Pfliegersdoerffer,**
Président de la CCRM,
Maire de Marckolsheim
Conseiller régional du Grand Est
- **Noël Schwein,**
Adjoint au maire d'Ohnenheim
- **Sébastien Schwoerer,**
Conseiller suppléant,
Adjoint au maire de Richtolsheim
- **Jean-Michel Voegeli,**
Maire d'Artolsheim



Communauté de communes de la Vallée de Villé

- **Patrick Buhl,**
Conseiller communautaire,
Maire de Thanvillé
- **Emmanuel Eschrich,**
Vice-président,
maire de Bassemberg
- **Serge Janus,**
Président de la CCVV,
Maire de Breitenau
- **Alain Meyer,**
Vice-président,
Maire de Saint-Pierre-Bois
- **Lionel Pfann,**
Vice-président,
Maire de Villé
- **Jean-Pierre Piéla,**
Vice-président,
Maire de Breitenbach
- **Bernard Schmitt,**
Vice-président,
Maire de Dieffenbach-au-Val
- **Marie-Odile Uhlerich,**
Conseillère communautaire,
Maire de Neubois
- **Yvette Walspurger,**
Conseillère communautaire,
Maire de Lalaye



Communauté de communes du Val d'Argent

- **Jean-Marc Burrus,**
Président de la CCVA,
Maire de Sainte-Croix-aux-Mines
- **Jean-Luc Frechard,**
Vice-président,
Maire de Rombach-le-Franc
- **Eric Freyburger,**
Conseiller communautaire,
Conseiller municipal de Sainte-
Marie-Aux-Mines
- **Thomas Goettelmann,**
Conseiller communautaire,
Conseiller municipal délégué de
Sainte-Marie-aux-Mines
- **Noëllie Hestin,**
Vice-présidente,
Maire de Sainte-Marie-aux-Mines
- **Régine Orsati,**
Conseillère communautaire déléguée,
Adjointe au maire de Sainte-Croix-aux-
Mines
- **Denis Petit,**
Vice-président,
Maire de Lièpvre
- **Nathalie Roussel,**
Conseillère communautaire, Adjointe au
maire de Sainte-Marie-aux-Mines



Le bureau syndical

Le Comité Syndical a désigné un Bureau en charge de la **préparation et du suivi des travaux du PETR**. Des élus des quatre Communautés de Communes membres, ainsi que de la Communauté de Communes du canton d'Erstein, se réunissent tous les mois.

Le Bureau peut également prendre des décisions, accessibles sur le site internet du PETR. En 2025, le Bureau a adopté 20 décisions et s'est réuni à 13 reprises.

Le Président, **Patrick BARBIER**

Les Vice-Présidents territoriaux

● **Jean-Marc BURRUS**
CC du Val d'Argent

● **Frédéric PFLIEGERSDOERFFER**
CC du Ried de Marckolsheim

● **Serge JANUS**
CC de la Vallée de Villé

● **Olivier SOHLER**
CC de Sélestat & Territoires

Les Vice-Présidents thématiques

● **Robert ENGEL**
Economie

● **Alain MEYER**
Projet alimentaire territorial

● **Catherine GREIGERT**
Aménagement du territoire

● **Claude SCHALLER**
Mobilités

● **Noëllie HESTIN**
Climat Air Energie

Les membres du Bureau

● **Jean-Luc FRECHARD**

● **Julien KOEGLER**

● **Marianne HORNY-GONIER**

● **Lionel PFANN**

● **Jean-Pierre ISSENHUTH**

● **Nathalie ROUSSEL**

● **Martin KLIPFEL**

● **Stéphane SCHAAL**

● **Christophe KNOBLOCH**

● **Bernard SCHMITT**



Le conseil de développement

Il réunit **les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs** de l'Alsace Centrale. Sa composition est déterminée par délibération du comité syndical. Le conseil de développement peut être consulté sur les principales orientations du comité syndical ou donner son avis sur toute question d'intérêt territorial. Son bureau avait été renouvelé en 2022 avec **Eloi NAVARRO en tant que président**.

En 2025 les membres du conseil de développement ont :

- organisé une réunion conviviale pour **remobiliser les membres** les moins présents ;
- débattu sur les questions du **broyage des déchets verts, des projets vélo** à l'échelle du PETR, et de leur règlement ;
- participé au pilotage du projet de coopération transfrontalière citoyenne **Common Ground** ;
- participé, selon leurs disponibilités **à divers temps d'échange sur le SCoT** ;
- participé au **Comité de programmation du programme LEADER** ;
- organisé **une réunion de bilan de fin de mandat** pour explorer des possibles améliorations du fonctionnement du Conseil de développement pour le prochain mandat.

Ainsi le Conseil de développement s'est réuni trois fois en 2025, en janvier, février et octobre.

> Les moyens humains et financiers

Des services mutualisés

Par délibérations concordantes respectivement prises les 24 et 28 mars 2022, le PETR Sélestat Alsace Centrale et la Communauté de communes de Sélestat (CCS) avaient mutualisé leur service dans le cadre de services unifiés. Après introduction par la préfecture du Bas-Rhin d'un déféré préfectoral à l'encontre de la délibération et au terme de plusieurs réunions de médiation avec les services préfectoraux courant 2023, une régularisation de la situation a pu être identifiée.

Les agents, initialement rattachés au PETR mais désormais dans les effectifs de la CCS, sont mis en partie **à la disposition du PETR pour la mise en œuvre de son projet de territoire et l'exercice de ses compétences au travers de trois conventions distinctes** :

- La création de services communs avec la CCS pour les services supports ;
- La mise à disposition de service dans le cadre d'une convention territoriale signée par les quatre communautés de communes composant le PETR.
- La mise à disposition du service aménagement - habitat de la CCS en vue de permettre l'exercice de la compétence relative au schéma de cohérence territoriale ;

Cette régularisation a été validée et formalisée lors du comité syndical de janvier 2024.

Depuis leur conclusion, **ces conventions ont été modifiées par avenant** à quatre reprises afin de tenir compte notamment du **transfert de la compétence mobilité** au PETR ainsi que de **l'augmentation** des effectifs mis à la disposition du PETR.

En 2025, les ressources humaines de l'administration mutualisée sur des missions dédiées au PETR se sont étoffées avec les arrivées d'Antonio Fedele à la Direction des Affaires Juridiques et Générales (DAJG) ; Florence Husser, Gwladys Barbosa et Cécile Schutz à la Direction Aménagement et Développement du Territoire (DADT). Le PETR a également accueilli 2 stagiaires : Louise Bannwarth et Christopher Royer.

L'organigramme de l'administration a été remis à jour à la fin de l'année 2025.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Directeur Général des Services
Philippe STEEGER
Directrice Générale Adjointe des Services
Josiane MARTIN DOLL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Affaires Juridiques et générales
Directeur : Antonio FEDELE
Carole BONGARTZ
Christelle BRUNSTEIN
Helin ORAK

Finances
Directeur : Sylvain CONTENT
Mélanie VOGEL
Noma HAMMOU AMAR
Alexia FREY

Ressources Humaines
Directrice : Aude ZETSSOLFF
Dominique LORENTZ
Sandrine WOLLENBURGER
Yannick BAUER
Enzo KLINGER (apprenti)

Commande Publique
Cheffe de service Claire THEBAULT
Christine SCHWOB
Véronique MULLER-HALTE
Inès BERNAUD

S.I.G.
Kevin LACAN

Informatique
Hugo BRIOT

Communication et Événementiel
Christine BECHT
Matthieu FREY

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE TERRITOIRE
Directrice
Stephanie LOTZ
Adjointe à la directrice : Laurie HOEHN

Support
Administratif/comptabilité
Gwladys BARBOSA
Gestion administrative et financière dev éco et Leader
Cécile SCHUTZ

Développement Économique - Tourisme
Julien MICHAUX

Mobilités
Chef de service : Maxime WEIL
Marianne DAVAL
Florence HUSSER

Transition écologique :
Léo GENIS

Habitat - Aménagement
Cheffe de service et adjointe à la directrice : Laurie HOEHN
Info Énergie : Marie DUPONT
Habitat : ALEX KIRSCHTEN

Développement territorial :
Cheffe de service : Bianca LINZ
Louise BANNWARTH
LEADER : Camille PAIRAULT

PATRIMOINE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Directrice
Marie WOLF
Adjointe à la directrice : Maxime SCHALL

Support
Administratif/comptabilité
Patricia SIGWALT

Technique / projets
Adem FIDAN

Équipements sportifs
Hugo BRIOT

Transition énergétique
Florian DOUJAIR

Responsable d'opérations et adjoint à la Directrice
Maxime SCHALL

Voirie - Réseaux divers
Lara CHABIRAND

Maintenance - Entretien des bâtiments
Ludovic DUBOIS
Laurent CONRAD

ENFANCE JEUNESSE
Directrice
Jessica FRANQUET

Coordination Territoriale
Catherine KERN

Périscolaire Wimpfeling
Directrice
Stéphanie HOLTSCHE
Directrices adjointes
Rachel KRETZ
Maryline DUREU

Guichet Unique
Betty SORG
Carole SCHIRLEN

Jeunesse
Chef de service : Joel BUSSINGER
Léa GRBIC
Olivier LETOREL
Valentin HUYARD
Mathieu PULICANO
Agathe LEYDER
Cyril SCHELLINGER-DORSCH (apprenti)

LECTURE PUBLIQUE
Médiathèque
Directrice
Carine MARCOT
Directrice adjointe
Nathalie MUHR

Services supports
Communication : Isabelle BRUNSTEIN
Adm/Comptabilité : Isabelle SCHOTT
Informatique : Frédéric Wolf

Accueil et collections
Responsable : Nathalie MUHR
Chargées d'accueil et circuit du document : Ines BALTZINGER
Lydia MARTIN
Sylvie VALENTIN
Carole THALGOTT
Marie-Laure MULLER
Jeux, images et sons : Sabrina ADAM
Elodie MASSON

Services aux publics et partenaires Adulte :
Responsable : Marie COURRIER
Jacques DIVRY
Ségolène DESWARTE
Pierre LOUIS
Conseiller Numérique : Gabriel MICHEL
Jeunesse : Responsable : Josée MEN
Marina CHAPUIS
Isabelle ENGELMANN
Anne Catherine FRITSCH

Bibliothèques de proximité
Baldenheim
Pascalie ADRIAN
Châtenois
Didier STACHNICK
Ebersheim
Muriel THOLOZAN
Scherwiller
Valérie VOLLEAU

Organigramme de l'administration mutualisée

mis à jour en novembre 2025



Antonio FEDELE a rejoint l'administration mutualisée en tant que **directeur des affaires juridiques et générales** pour le PETR et la Communauté de communes de Sélestat & Territoires, suite au départ de Cédric Obrecht. Il est notamment chargé de répondre aux questions juridiques et de superviser le bon fonctionnement des instances.

Florence HUSSER a rejoint le Service Mobilités le 17 mars en tant que **chargée de mission mobilités**. Elle est en charge des études pour le développement des modes alternatifs et l'évaluation du Plan Global de Déplacements pour le PETR ; et du pilotage des projets de pistes cyclables pour le compte de la Communauté de communes de Sélestat & Territoires.



Christopher ROYER a rejoint la Direction ADT le 17 mars pour **un stage de 6 mois sur les enjeux de l'économie circulaire sur le territoire**. Il a eu pour mission d'établir un diagnostic de l'économie circulaire à l'échelle du PETR, au travers notamment d'un recensement des acteurs.

Louise BANNWARTH a rejoint le Service Développement territorial le 7 avril pour **un stage de 6 mois sur le dispositif installation - transmission des exploitations agricoles**. Sa mission a été prolongée sous la forme d'un CDD pour accroissement temporaire d'activité, notamment pour l'organisation d'un forum sur le renouvellement des générations agricoles en janvier 2026.



Gwladys BARBOSA a rejoint la Direction ADT le 14 avril en tant qu'**assistante de gestion administrative et comptable**. Elle a pour mission de soutenir l'activité de la direction et d'assurer le suivi budgétaire et comptable. Elle travaille avec l'ensemble des agents de la direction, et notamment en appui du Service Mobilités.

Cécile SCHUTZ a rejoint la Direction ADT le 8 octobre en tant que **gestionnaire du programme LEADER et développement économique**. Elle est chargée pour le PETR d'instruire les dossiers de demande d'aide du LEADER, et participe au développement économique au titre de la Communauté de communes de Sélestat & Territoires.



Le siège de l'administration mutualisée

Finances, budget et cotisations

✴ Etude “solidarité financière et fiscale”

Dans le cadre de la révision du SCoT, la prise en compte des **enjeux de sobriété foncière** a impliqué une priorisation du développement urbain et économique sur le territoire et **une répartition de « quotas » fonciers entre les différents territoires**.

Cette priorisation entraînera de facto **des impacts notamment sur les ressources financières et fiscales des collectivités** sur le territoire, à l'échelle du PETR entre les intercommunalités. Dans ce contexte, **le PETR a mené une étude sur le thème de la solidarité financière et fiscale**. Ce travail a permis de présenter les enjeux du reversement de fiscalité (moyen-long terme, importance des produits communaux en cas de non FPU, nécessité d'outils de suivi de la fiscalité) ainsi que les outils de solidarité.

Trois scénarios ont été présentés :

- scénario 1 : leviers de solidarité dans le cadre d'une communauté d'agglomération, scénario qui dépasse largement la question de la solidarité financière et fiscale
- scénario 2 : solidarité par un syndicat collecteur/répartiteur, impliquant une prise de compétence par le PETR
- scénario 3 : leviers de péréquation dans la situation actuelle, par le biais notamment d'une convention de partage de la fiscalité



Elle a défini **les différents sujets sur lesquels des arbitrages seront nécessaires pour définir les modalités d'un outil de solidarité** : ZAE à intégrer, produits communautaires et communaux, stock ou dynamique de fiscalité. Cette réflexion sera poursuivie avec les élus issus des élections municipales de mars 2026.

✴ Le budget principal

Le budget 2025 constitue le troisième budget élaboré après mutualisation des services entre le PETR et la Communauté de communes de Sélestat & Territoires, mais également le premier budget annexe « mobilité-transport » lié à la prise de compétence Mobilités par le PETR et la mise en place du réseau de transport « ELSA » sur le territoire du PETR au 1er janvier 2025.

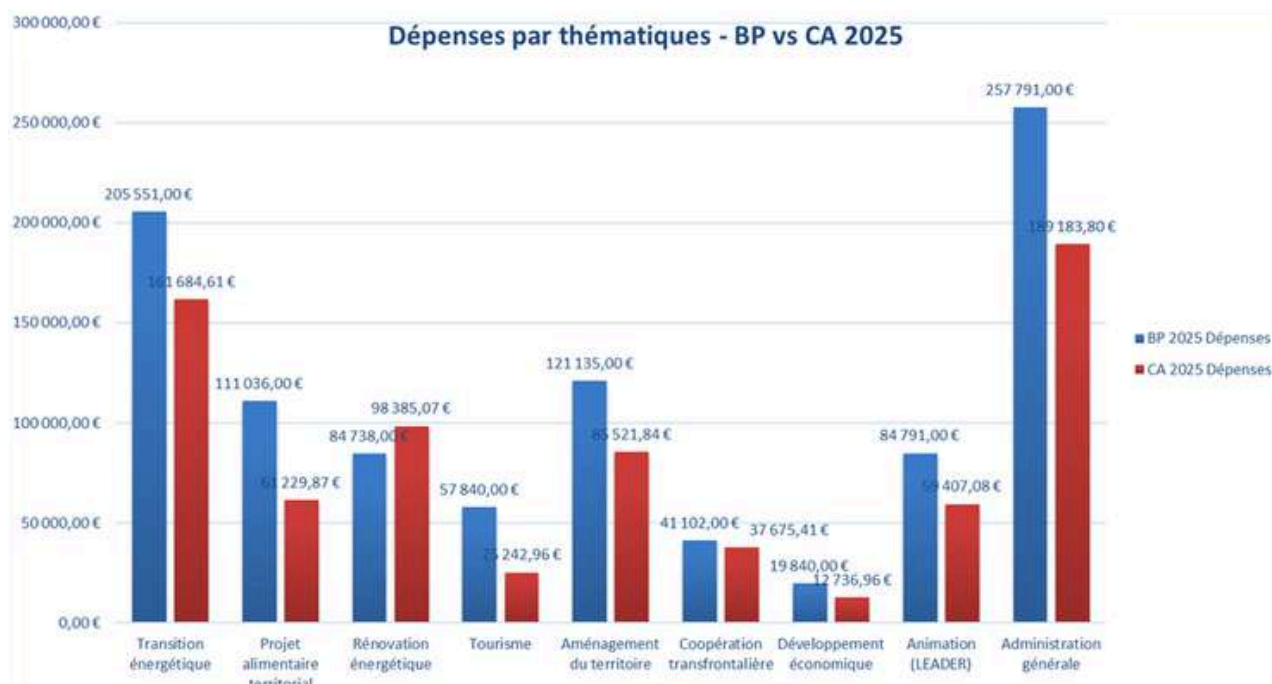
Le budget principal 2025 s'équilibre :

- à 1 027 854 € en dépenses de fonctionnement,
- à 371 950 € en dépenses investissement.

Au stade du **compte administratif** de 2025, les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 731 067,60 €, soit un taux de réalisation de 71,13 % des crédits inscrits au budget primitif.

La seule **dépense d'investissement** concerne la participation versée à l'ADEUS dans le cadre de la révision du SCoT valant PCAET : 96 600 €.

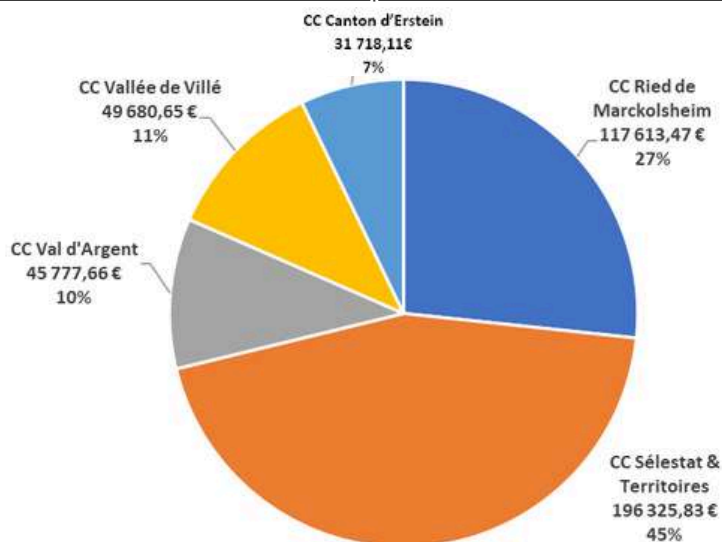
Focus : dépenses de fonctionnement / Compte administratif 2025 entre les services



Les 4 communautés de communes membres du PETR ont contribué au financement des dépenses de fonctionnement 2025 à hauteur de **409 397.61 €**, soit un peu moins de 40 % des recettes de fonctionnement (44% en 2024).

A ces recettes s'ajoutent le financement de **la Communauté de communes du Canton d'Erstein, soit 31 718.11 € en 2025**. En effet, en 2025, le PETR a renouvelé un partenariat privilégié avec la Communauté de communes du Canton d'Erstein via une convention de services couvrant la période 2025-2026. Les services concernent l'animation du projet alimentaire territorial et l'animation du dispositif LEADER.

Focus : répartition de la contribution par communautés de communes (CC) pour 2025



Les subventions publiques perçues dans le cadre de certains projets (ADEME, Région Grand Est, Etat, CeA) représentent la seconde principale recette du PETR, soit 438 299.70 € en 2025.

☀ Le budget annexe Transport-Mobilités

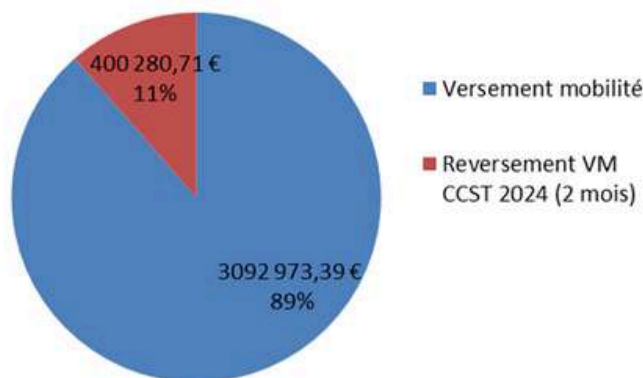
Au titre du budget primitif 2025, le budget annexe Transport-Mobilité s'équilibre à 3 857 000 € en section de fonctionnement et à 467 566 € en section d'investissement.

Au stade du compte administratif de 2025, les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 3 204 141,61 €. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 493 254,10 €.

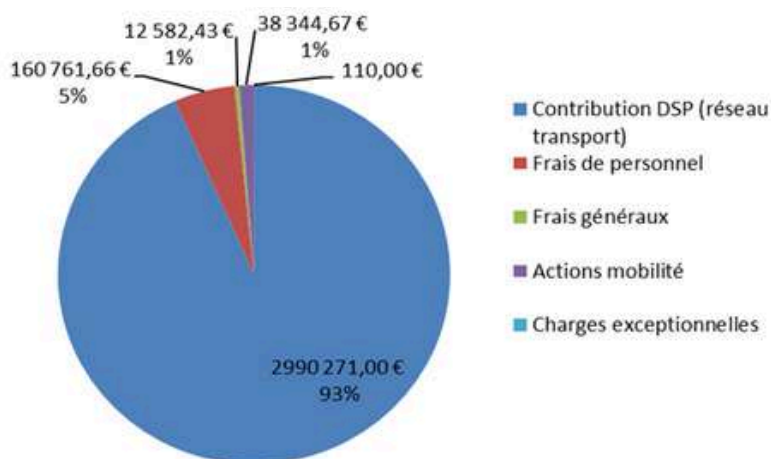
En section d'investissement, les dépenses 2025 s'établissent à 271 827,00 €, correspondant au remboursement de l'avance remboursable au budget général ; les recettes d'investissement sont de même montant (271 827,00 €), assurant l'équilibre de la section.

Les détails de ce budget sont précisés dans la partie mobilités du présent rapport d'activité.

Ventilation des recettes de fonctionnement 2025



Ventilation des dépenses de fonctionnement 2025



☀ Budget vert

Dans le cadre du décret du 16 juillet 2024 relatif au « budget vert », **le PETR a analysé la contribution de ses dépenses d'investissement 2025** au regard de la transition écologique. À ce titre, la participation de 96 600€ versée à l'ADEUS pour la révision du SCoT valant PCAET a été valorisée, compte tenu de son impact structurant sur la trajectoire territoriale.

La révision du SCoT valant PCAET contribue en effet à plusieurs objectifs environnementaux : maîtrise de l'artificialisation des sols (ZAN), réduction des émissions de gaz à effet de serre, organisation plus cohérente des mobilités, adaptation au changement climatique et préservation des ressources naturelles. Par son approche stratégique et transversale, cette dépense d'investissement est considérée comme globalement favorable à la transition écologique.

> La communication

En 2025, le PETR a **poursuivi ses objectifs en matière de communication** avec les outils mis en place : site internet, réseaux sociaux, et une Lettre d'Info mensuelle. Sur la continuité des années précédentes, **le fonctionnement est participatif pour la communication du PETR** : deux agentes sont référentes communication en plus de leurs missions initiales, et les agents du PETR contribuent à fournir du contenu pour les différents outils. L'arrivée d'un chargé de communication et d'un stagiaire au sein de l'administration mutualisée de la Communauté de communes et du PETR a apporté une aide ponctuelle sur **la couverture des événements et les relations presse**.

Stratégie de communication

La présentation du bilan de la communication 2024 en Bureau du PETR a fait ressortir le besoin de **construire et déployer une stratégie de communication harmonisée et lisible**, en lien avec les priorités politiques. A l'heure actuelle, la structure du PETR et les sujets traités ont largement augmenté et se sont diversifiés.

L'objectif de la prestation est double :

- **stratégie de communication** : définir la stratégie en prenant en compte le fil rouge de la transition écologique, articuler la communication institutionnelle et thématique, adapter les approches selon les publics, articuler la communication entre le PETR et ses EPCI
- **redéfinition de la gouvernance** : clarifier les rôles et les ressources dédiées à la communication

L'agence sélectionnée, LIGNE A SUIVRE, a démarré **sa mission au début de l'été 2025** pour une fin de prestation début 2026.

Communication digitale

Le site internet du PETR

Outil de visibilité institutionnelle, le site internet a été alimenté régulièrement, avec **un travail de fond** (mise à jour des pages, réflexion sur l'arborescence, nettoyage du back office, travail sur le futur trombinoscope des élus, etc.) **et un travail ponctuel** (publications des actualités, des délibérations, alimentation de l'espace presse, etc.).

En 2025, **27 actualités** ont été publiées sur le site, permettant aux visiteurs d'avoir dès la première page du site les projets et événements en cours (13 en 2024). Les trois actualités les plus consultées ont été la programmation du festival AlimenTERRE, le dispositif de primes vélo, et les inscriptions au défi j'y vais.

Le **nombre de visiteurs** sur le site internet du PETR est en augmentation quasi constante depuis 2019 et une augmentation forte en 2025 avec plus de **12 000 visites** (8 000 en 2024), avec deux pics importants fin juin et au mois d'octobre.

Plus de **23 personnes** ont pris attache avec le PETR via le **formulaire de contact** qui a été refait en 2024.

Les réseaux sociaux



Le réseau **Facebook** est utilisé depuis plus de cinq ans par le PETR, initialement pour communiquer largement sur les mobilités. Depuis 2022, le PETR s'est fixé l'objectif de diversifier les thématiques des posts, ce qui est chose faite depuis 2024, grâce à l'engagement des agents dans la rédaction de contenus en lien avec les référentes communication.

Plus de **1 400 followers suivent la page** du PETR (1 300 en 2024). Plus de **70 posts** ont été mis en ligne cette année (même nombre en 2024), complétés par des stories et reels pour les couvertures des principaux événements. Le nombre de fois où les différents contenus de la page ont été vus s'élève à **235 000**, et **les interactions avec le contenu sont en augmentation de 46.6%** par rapport à 2024, ce qui montre que les publications sont à la fois davantage vues, et qu'elles soulèvent de l'engagement (commentaires, partages, etc.) ; deux éléments favorables à la visibilité de la page.

La page se positionne une fois encore **dans le TOP5 des PETR/Pays de France** qui utilisent ce réseau en terme de couverture et d'impact.



La signature de la **charte pour une alimentation durable** est le post qui a obtenu le plus de vues sur l'année (+20 000).

Il est suivi par le post sur la prime vélo (+13 718 vues), le post sur la conserverie des papillons (13 200) et le post sur la cérémonie du défi VILLE EN SELLE (11 800).



La page du PETR sur **LinkedIn**, créée en août 2021, a pris son essor, sur la continuité des années précédentes.

Les 37 posts publiés sur les thématiques et les recrutements ont généré plus de **20 000 impressions (14 000 en 2024)**, et **plus de 700 réactions (400 en 2024)**.

Le nombre d'abonnés à la page a également augmenté pour atteindre **625 abonnés** (450 en 2024).



Sur Instagram, la page du PETR a été créée en 2022 et compte aujourd'hui **276 followers** (228 en 2024). Comme le peu d'administrations qui sont sur ce réseau, le PETR rencontre des difficultés à augmenter son audience, même si le public touché est différent de celui de Facebook et de LinkedIn.

Les publications ont généré plus de **3 000 vues du contenu** sur l'année, avec un pic entre septembre et décembre.

Les posts qui ont eu le plus de vues ont porté sur la prime vélo, le village de la mobilité, et l'événement mobilités Cap sur le vélo du futur.

La Lettre d'Info

Afin de compléter les outils de communication, une Lettre d'Info mensuelle a été mise en place début 2023. Elle est à destination de tous les **élus et agents** du territoire, sur inscription. La Lettre vise à répondre aux demandes des élus et agents d'avoir plus d'informations sur les projets et le fonctionnement du PETR, à valoriser l'ensemble des thématiques, et à proposer un document avec des outils et des ressources.

En 2025, ce sont :

- **12 Lettres d'Info envoyées**
- **1 Lettre édition spéciale - Alimenterre**
- **152 inscrits**
- **taux d'ouverture annuel moyen des Lettres d'Info de 64%**

Cette année, une nouvelle rubrique, **"Accélérateur de transitions"** a été ajoutée à la Lettre d'Info. Elle vise à mettre en valeur les actions menées par les quatre communautés de communes du territoire dans le cadre de la démarche Territoire Engagé pour la Transition Ecologique.



Événementiel

Les élus et les équipes techniques du PETR sont présents à de nombreux événements et organisent eux-mêmes une pluralité d'événements.

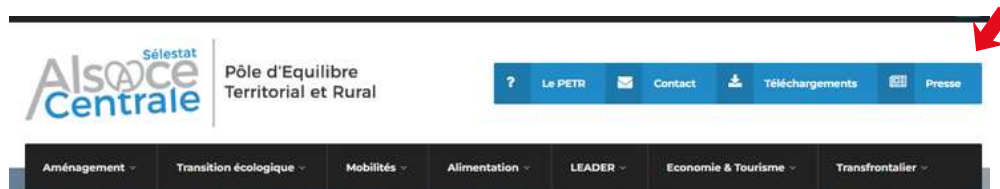
Selon les thématiques, les publics cibles sont très différents : élus et agents du territoire, partenaires proches, partenaires élargis, grand public, etc.

Une variété d'événements a été organisée en 2025 : **points presse, réunions, commissions, manifestations grand public, table-rondes ou conférences, sorties à vélo, inaugurations, tenue de stands, etc.** Cette pluralité d'événements nécessite du temps, des compétences et un appui des fonctions supports de la collectivité : **autant d'ingrédients qui sont des clefs de communication et de sensibilisation auprès du public sur les thématiques de travail du PETR.**



Relations presse

Le volet presse du PETR est primordial pour la diffusion des informations auprès du public et des partenaires. Tous les articles, reportages vidéos, reportages audio concernant le PETR sont rassemblés sur **la page “Presse” du site internet**.



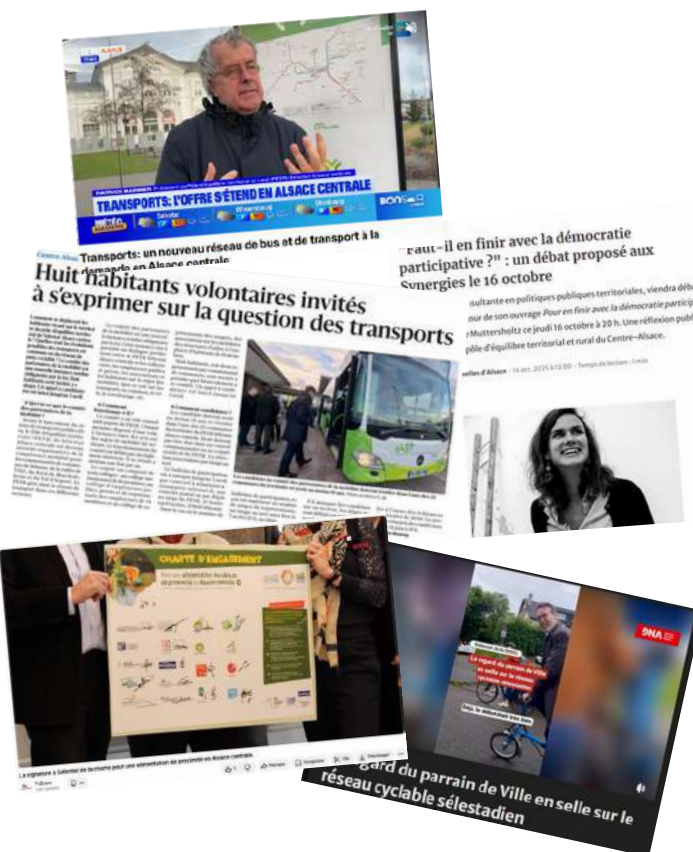
En 2025, **14 communiqués (soit 2 fois plus qu'en 2024)** et **5 dossiers de presse** ont été créés et envoyés.

La couverture presse en 2025 a été positive au regard des événements et projets menés :

- **33 articles de presse généraliste** (21 en 2024),
- **4 spots et interviews radio**,
- **8 reportages vidéo** (TV2Com, BFM, France 3, DNA).

Les thématiques couvertes par la presse ont été principalement :

- **les mobilités** (25 fois),
- **l'alimentation** (9 fois),
- **le transfrontalier** (5 fois),
- le thème climat air énergie (3 fois),
- l'aménagement (2 fois),
- l'économie (1).



Partenaires

Le PETR met un point d'honneur à **communiquer avec les communautés de communes et les communes du territoire**. En complément de la Lettre d'Info et des outils numériques, il envoie des **kits de communication** pour faciliter le relai des événements et des projets.

La mise en réseau est également primordiale : en 2025, le **réseau des Directeurs généraux des services des EPCI d'Alsace Centrale** s'est réuni à quatre reprises, une fois par trimestre, les 17 janvier, 25 avril, 4 juillet et 10 octobre.

Ces réunions sont l'occasion de :

- partager la connaissance du territoire et ses enjeux,
- partager les informations, les actualités
- échanger sur des difficultés communes et proposer des solutions ou évolutions
- faire des propositions pour un service public de qualité.

LES ACTIVITES

#1 Axe 1 : aménager durablement le territoire en visant un développement sobre, équilibré et solidaire

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

> Vers un SCoT valant PCAET

La **révision générale du SCoT** a été prescrite en décembre 2019, à la suite de l'analyse des résultats d'application du schéma en vigueur depuis 2013. En 2022, les élus du PETR ont choisi de **prescrire l'élaboration d'un SCoT valant PCAET**, soit un Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat Air Energie Territorial. Cette décision a marqué le lancement des travaux de révision.



Le PETR Sélestat Alsace Centrale étant **membre de l'ADEUS** (Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur), celle-ci l'accompagne pour la révision de son SCoT.

Un SCoT, c'est quoi ?

Le « SCoT », **schéma de cohérence territoriale**, est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle d'un territoire de projet ou bassin de vie, les **grandes orientations d'aménagement et de développement** à horizon 20 ans.

Il met en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'économie et d'équipements commerciaux en prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire.

Un PCAET, c'est quoi ?

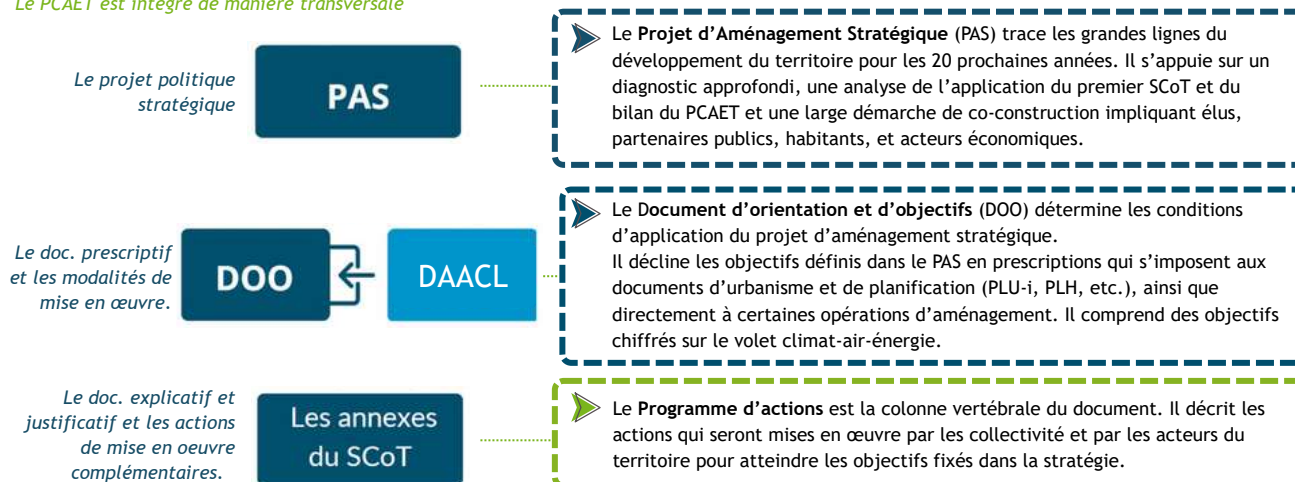
Le « PCAET », **plan climat air énergie territorial**, est un outil de **planification écologique**.

Il établit une stratégie et un programme d'actions pour lutter contre le changement climatique et s'y adapter. Le PETR élabore et coordonne le PCAET pour le compte de ses quatre communautés de communes, qui restent compétentes pour sa mise en œuvre.

En rassemblant SCoT et PCAET dans une seule démarche, le SCoT valant PCAET devient le **cadre stratégique qui permettra de construire un territoire plus attractif, plus résilient, plus sobre et plus durable** face aux défis climatiques, environnementaux et économiques des prochaines décennies.

Contenu d'un SCoT modernisé

Le PCAET est intégré de manière transversale



Du PAS au DOO

L'année 2025 a été principalement consacrée à la poursuite des réflexions engagées en 2024. Elle a notamment permis de **traduire le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)**, en le déclinant sous forme de prescriptions opposables.

L'année a été rythmée par de nombreux temps de travail et réunions, **associant les élus du territoire, les partenaires et les personnes publiques associées**, afin d'arbitrer les choix relatifs au DOO et d'affiner la rédaction des documents en intégrant les contributions de chacun. Un **séminaire ouvert au grand public** a également été organisé en juin. Une fois ces orientations stabilisées, elles ont fait l'objet d'une restitution en **réunions publiques en septembre et octobre**.

1700
pages

Parallèlement, un important travail de rédaction a été mené tout au long de l'année pour aboutir à un projet de SCoT révisé valant PCAET, composé du PAS, du DOO et des annexes constituant un dossier d'environ **1700 pages**.

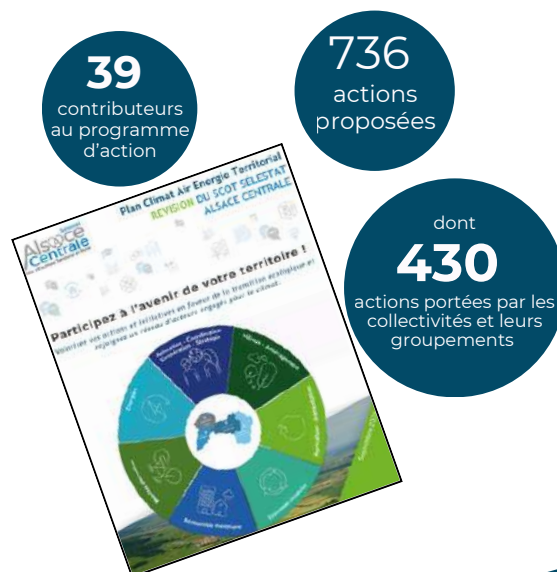
Le programme d'actions

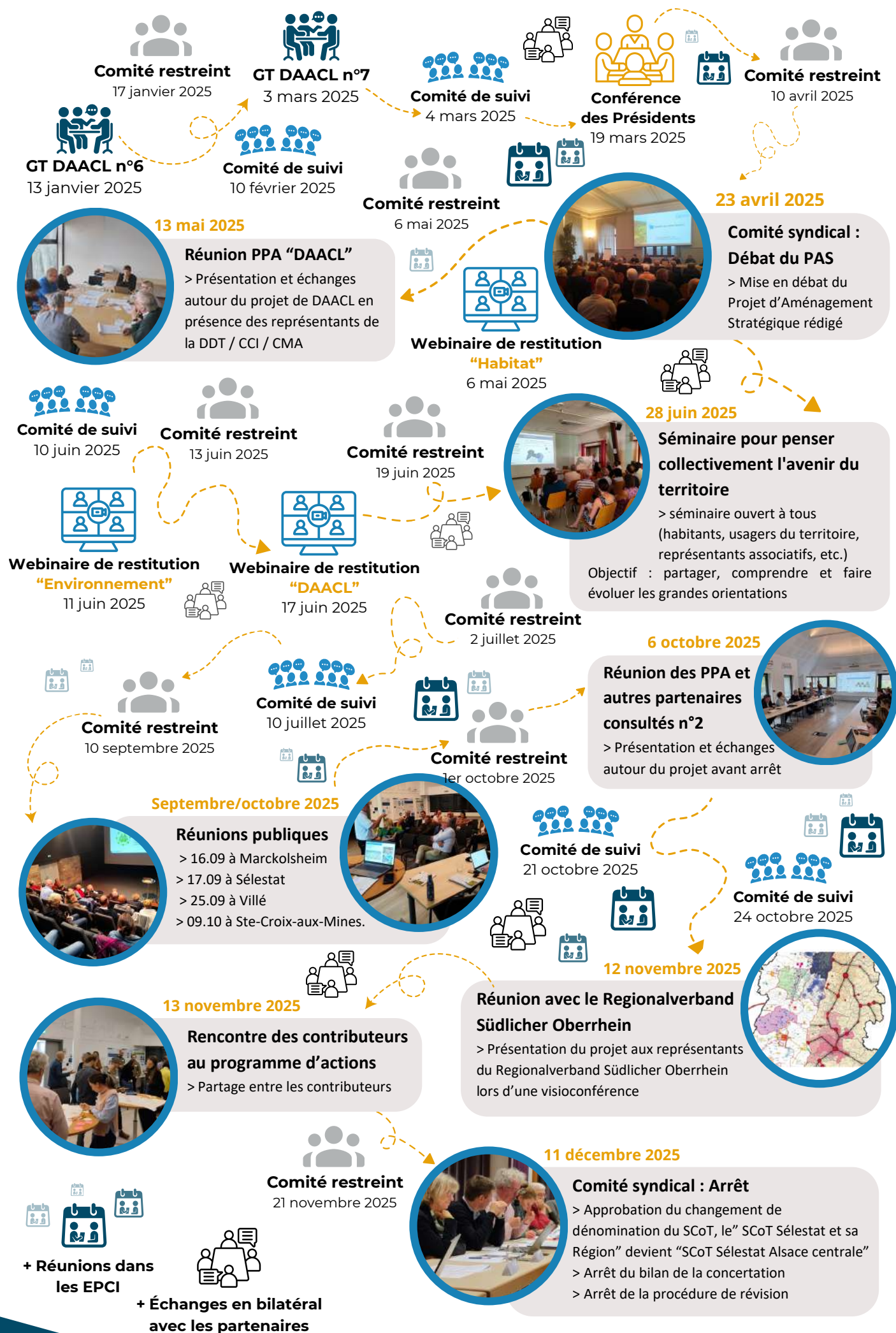
L'élaboration du programme d'actions a été conduite selon une démarche partenariale structurée autour de plusieurs objectifs :

- compléter le programme d'actions du PCAET adopté en 2022 afin de répondre pleinement aux enjeux du territoire et aux orientations du PAS ;
- renforcer le programme avec les actions des partenaires et acteurs territoriaux.

Dans cette perspective, le PETR a proposé aux acteurs du territoire de s'engager dans le PCAET et de valoriser leurs actions et initiatives en répondant à **un appel à contributions**. Une **rencontre des contributeurs** a ensuite été organisée afin de partager les contributions recueillies, d'échanger autour des grands chantiers thématiques du programme d'actions et de poser les bases d'un **réseau des contributeurs**.

Le PETR a lui-même élaboré une **contribution** en regroupant les actions relevant de ses compétences, ainsi qu'un schéma de gouvernance visant à assurer un suivi transversal et coordonné de la mise en œuvre du document.





L'arrêt de la procédure de révision

Le 11 décembre, le Comité syndical a décidé d'**arrêter la procédure de révision** de son SCoT valant PCAET. À cette occasion, les élus ont :

- **approuvé la modification de la dénomination du document**, désormais intitulé « SCoT Sélestat Alsace centrale » en remplacement de « SCoT de Sélestat et sa région » ;
- **arrêté le bilan de la concertation**, document qui restitue les trois années de travail collectif ayant donné lieu à plus de 100 rencontres (ateliers, séminaires, visites, groupes de travail, entretiens) associant élus, partenaires institutionnels, acteurs locaux et habitants ;
- **arrêté le projet** de SCoT révisé valant PCAET.

Cette étape d'« arrêt » marque la fin d'une phase de travail et l'ouverture de la phase réglementaire : **consultation des partenaires et future enquête publique**, avant l'adoption définitive du document.



> Le suivi et la mise en œuvre

Parallèlement à la révision générale du SCoT qui est en cours, le PETR poursuit le suivi et la mise en œuvre du SCoT en vigueur tout en anticipant les nouveaux enjeux du territoire, qui seront intégrés dans le SCoT révisé valant PCAET. Dans ce cadre, il a assuré **un suivi et un accompagnement des collectivités du territoire**.

Le PETR en tant que personne publique associée

Le PETR est, en tant qu'établissement public en charge du SCoT de Sélestat et sa région, **associé à l'élaboration et à la révision des plans locaux d'urbanisme (PLU) et cartes communales** des communes et communautés de communes de son périmètre, ainsi qu'à celles des SCoT voisins ou de documents supra (SRADDET, PPRI, etc.). À ce titre, il est représenté lors des réunions de travail avec les collectivités compétentes et les autres personnes publiques associées et apporte les éléments d'explication nécessaires pour permettre la compatibilité de ces documents avec les objectifs et orientations du SCoT. Le PETR est aussi, à ce titre, amené à **exprimer un avis sur ces documents**.

En 2025, le bureau syndical du PETR a formalisé **14 avis** :

- **10 avis** à propos de PLU (Ebersheim x2 ; Marckolsheim x3 ; Kintzheim ; Bootzheim ; Sélestat ; Hilsenheim ; Orschwiller) ;
- **1 avis** relatif à la modification du SRADDET ;
- **1 avis** relatif à la révision du SCOTERS ;
- **1 avis** relatif au PPRI du Giessen ;
- **1 avis** relatif aux projets de questions importantes définies dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau et de la Directive inondation.



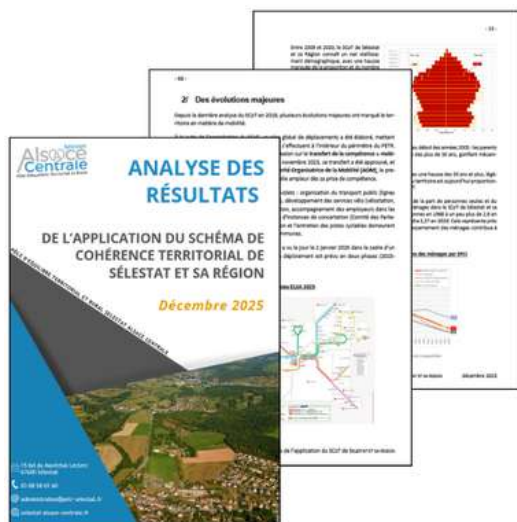
L'ATIP a également sollicité l'avis du PETR à propos de **6 autorisations d'urbanisme** (permis de construire ; permis d'aménager...).



© ADEUS

L'analyse des résultats du SCoT

Le PETR a procédé à une nouvelle **analyse des résultats de l'application** du SCoT de Sélestat et sa région en 2025. Cette évaluation intervient douze ans après l'approbation du SCoT en 2013 et six ans après la précédente analyse menée en 2019. Le Comité syndical du PETR en a pris acte par délibération lors de sa séance du 11 décembre 2025.



Intégrée à la révision générale du SCoT, cette analyse a permis d'**actualiser le diagnostic territorial et d'évaluer les effets du schéma encore en vigueur**, notamment en matière de démographie, d'habitat, de consommation foncière, de développement économique, d'environnement et de mobilités.

Elle confirme la **pertinence des grandes orientations** initiales tout en mettant en évidence la **nécessité d'adapter le projet de territoire aux évolutions récentes et aux nouveaux enjeux**, en particulier ceux liés à la sobriété foncière et à la transition écologique.

Les rencontres de réseau

Le PETR est également représenté dans différents réseaux d'échanges entre territoires. Il participe régulièrement aux **réunions interSCoT** organisées à l'échelle du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de l'Alsace, afin de favoriser l'interconnaissance et de partager des problématiques communes telles que les **actualités juridiques, le suivi et la mise en oeuvre des SCoT**. Le PETR prend également part aux travaux de l'**interSCoT Grand Est** ainsi qu'aux temps d'échanges proposés par la **Fédération nationale des SCoT**, notamment sous forme de webinaires consacrés aux évolutions réglementaires et aux retours d'expériences.

> L'observatoire de l'habitat

Créé en 2019 par le PETR en partenariat avec l'ADEUS, l'**Observatoire de l'habitat est un outil mutualisé** à l'échelle des quatre communautés de communes. Il vise à :

- Diffuser l'information (notes thématiques, publications, lettres d'info) ;
- Renforcer la connaissance du territoire (portail de données, cartographies) ;
- Animer la dynamique partenariale (rencontres thématiques, ateliers, retours d'expérience) ;
- Appuyer la décision (analyses exploratoires, études ciblées, production d'expertise).

Le temps fort de l'année s'est tenu le 28 mars 2025 à Marckolsheim. Cette rencontre de l'Observatoire a rassemblé **élus, bailleurs sociaux et techniciens** autour de la diversification de l'offre de logements, avec des échanges consacrés à l'analyse du parc, à la demande en logement social, ainsi qu'aux enjeux d'occupation, de rénovation et de développement du parc social. La **visite de la résidence senior** d'Alsace Habitat à Marckolsheim a permis d'illustrer concrètement les **réponses apportées aux besoins en logement des seniors**.



> Trouver mon IMMO Pro - Bourse aux locaux vacants professionnels

“Trouver Mon Immo Pro” est **une bourse aux locaux professionnels à vendre et louer** sur le territoire de l'Alsace-Centrale, déployée courant 2024 par le PETR en lien avec la CCI Alsace Eurométropole (CCI AE). Cet outil vise à mieux connaître l'offre de locaux et terrains professionnels sur le territoire du PETR et ainsi promouvoir la sobriété foncière.

L'année 2025 a été celle du déploiement sur le site du PETR et de la création d'une newsletter à destination des acteurs économiques du territoire. Deux newsletters ont été éditées en avril et en septembre.



87 annonces en ligne, dont :

- 31 locaux commerciaux
- 20 bureaux
- 14 ateliers, bâtiments industriels
- 9 terrains
- 3 entrepôts
- 5 espaces de coworking

> Le label Commerçant d'Alsace

Le 26 novembre, pour la seconde fois, le PETR Sélestat Alsace Centrale a organisé la **cérémonie de remise des Trophées aux lauréats Label Commerçant Alsace** à Wittisheim en partenariat avec la CCI Alsace Eurométropole.

24 trophées ont été remis à des commerçants engagés dans l'amélioration de la qualité de leur accueil pour une meilleure satisfaction de leurs clients.

Le label Commerçant d'Alsace témoigne de l'exigence que se fixent les professionnels pour garantir une expérience client exemplaire.

C'est aussi un moyen de **récompenser les entreprises locales** et de marquer **l'attachement au commerce de proximité**.



> La Fabrique à projets

Le PETR soutient, depuis 2022, l'initiative "Fabrique à projets d'utilité sociale en Alsace centrale" (FAPUS). Celle-ci a pour objectif de mobiliser les acteurs et les ressources du territoire pour inventer, construire et développer l'économie circulaire en Alsace centrale. La Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale pilote la Fabrique en partenariat avec Ecooparc et France Active.

L'aboutissement de la démarche a été présentée aux élus du PETR en avril 2025. Les travaux ont été engagés sur plusieurs thématiques :

- la création d'un **tiers-Lieux sur le réemploi du bois** à Colmar avec l'association PARACHUTES,
- la recherche de développement d'un circuit local de **réemploi du verre**,
- la professionnalisation d'**une activité de transformation du carton** pour sa réutilisation ou son réemploi avec EMMAÜS Scherwiller,
- le développement du **réemploi dans la filière cycle** (en complémentarité avec le projet de la vélostation du PETR à la gare de Sélestat).



La FAPUS a par ailleurs co-animé un atelier de cartographie mené avec le stagiaire du PETR en charge du diagnostic Economie circulaire permettant d'identifier une partie des acteurs locaux de l'ECI.

Au regard du bilan positif de la démarche, les élus du PETR ont validé la poursuite de l'accompagnement par la FAPUS Centre Alsace sur la période 2025-2027

> Réseau AC:TIONS et Route de l'Industrie

En complément de son soutien financier annuel, le PETR Sélestat Alsace Centrale a octroyé **une subvention d'un montant de 5 000 euros au réseau AC:TIONS pour l'évènement "Route de l'Industrie"**, visant à promouvoir les métiers de l'industrie auprès des jeunes publics et demandeurs d'emplois.

Cette manifestation s'est tenue du 31 mars au 4 avril 2025 sur l'ensemble du territoire du Réseau (de Mutzig au nord à Ribeauvillé au sud).

La semaine s'est achevée le 4 avril par un Forum aux Tanzmatten de Sélestat. Les services du PETR y ont tenu un stand pour présenter les actions sur les thématiques de la transition écologique et de la mobilité.



AC:TIONS
ALSACE CENTRALE • TERRITOIRE D'INDUSTRIES
ET ORGANISATIONS NOVATRICES ET SOLIDAIRES

LA ROUTE 31.03 > 04.04
de l'INDUSTRIE 2025

> La carte cyclo-touristique “Alsace Centrale à vélo”

Le PETR, en collaboration avec les quatre Offices de Tourisme Intercommunaux d'Alsace Centrale (Sélestat Haut Koenigsbourg Tourisme, l'Office de Tourisme du Val d'Argent, l'Office de Tourisme du Commerce et de l'Artisanat de la Vallée de Villé, et l'Office de Tourisme du Grand Ried) ainsi que les communautés de communes, ont créé et publié au printemps 2024 une carte des itinéraires cyclables en Alsace Centrale.

Ce dépliant propose, en plus d'une **carte détaillant les itinéraires cyclables**, 12 boucles à vélo adaptées à différents niveaux de difficulté, couvrant l'ensemble du territoire. Cette initiative est le fruit d'un travail collaboratif visant à **mettre en valeur la richesse et la diversité des parcours cyclables** qui jalonnent le territoire.

La carte a été fortement appréciée, 12 200 exemplaires ont été distribués aussi bien aux visiteurs qu'aux habitants de l'Alsace-Centrale. Elle a ainsi été rééditée en 2025.



> L'étude de positionnement touristique

En 2025, le PETR Sélestat Alsace Centrale a initié une étude stratégique. Cette démarche répond à un double enjeu : **définir un positionnement touristique commun** pour les quatre communautés de communes membres et **proposer un système de gouvernance optimisé** pour renforcer la coordination entre les différents acteurs du territoire.

L'étude a confirmé le potentiel touristique majeur de l'Alsace Centrale, tout en mettant en lumière la nécessité d'une meilleure coordination entre les acteurs et d'une offre touristique plus lisible et attractive. Les travaux engagés ouvrent la voie à une transformation structurelle du territoire, avec pour objectif de :

- **faire de l'Alsace Centrale une destination touristique reconnue**, complémentaire des pôles strasbourgeois et colmariens, en mettant en avant ses atouts uniques, tels que son patrimoine, ses paysages variés et son offre d'itinérance.
- **créer des retombées économiques durables pour les acteurs locaux**, notamment les artisans, les hébergeurs et les restaurateurs, en développant une offre touristique de qualité et en étalant la saisonnalité.
- **préparer le territoire aux défis futurs**, tels que le changement climatique, la transition écologique et la digitalisation des services touristiques, pour garantir un développement durable et résilient.

Elus et techniciens se sont mobilisés en affichant une volonté d'avancer dans la mutualisation, de davantage collaborer et de mener des actions communes très concrètes. En 2026, l'étude sera consolidée et les propositions seront rediscutées lors de la prochaine mandature.

#2 Axe 2 : engager le territoire dans la transition écologique et énergétique

MOBILITES

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le PETR Sélestat Alsace Centrale est officiellement devenu **Autorité Organisatrice de Mobilité**. Cette année a donc été marquée par la concrétisation de l'exercice de cette compétence. Elément fort de cette nouvelle politique de mobilités, **le réseau de transport ELSA** est en place depuis cette date, avec une desserte de l'ensemble des communes du territoire. **Le développement et l'amélioration de l'offre et du service** seront les deux grands enjeux des années à venir.

Pour proposer un cadre de discussions et d'échanges autour de ces politiques de mobilités, deux instances ont été mises en place :

- **un comité des partenaires**, prévu par la loi, réunissant habitants, société civile, représentants du monde économique et employeurs, partenaires et élus ;
- **une commission thématique**, réunissant une dizaine d'élus de chaque communauté de communes.

L'année 2025 marque donc à la fois **un tournant dans le déploiement de la politique de mobilités** du PETR sur l'ensemble de son territoire, et un point de départ pour son développement futur.

Une AOM

Le PETR est devenu AOM, Autorité Organisatrice de Mobilité. Il porte désormais des projets de développement des mobilités comprenant :

- **l'organisation du transport public de personnes** (lignes régulières, transport à la demande, transport scolaire)
- **les services vélo** (projet de création d'une vélostation, jalonnement, dispositif de primes vélo)
- **l'animation et la sensibilisation** (défis Ville en Selle et J'y Vais, semaine européenne de la mobilité)
- **l'accompagnement des employeurs** dans le développement de Plans de mobilité
- **la mise en place d'une gouvernance** (Comité des Partenaires de la mobilité et Commission mobilités)

La réalisation et l'entretien des pistes cyclables restent toutefois de la compétence des communautés de communes.

> Le PETR, nouvelle Autorité Organisatrice de Mobilité

Avec la prise de la compétence mobilité, le PETR s'est structuré pour assurer l'exercice de son nouveau statut d'AOM. Il s'est ainsi doté un budget annexe, outil spécifique pour le financement de ces politiques. Pour assurer le suivi et l'orientation de ces dernières, le PETR a mis en place des instances thématiques associant largement les acteurs du territoire.

Création du budget annexe mobilités

En tant qu'AOM organisant un réseau de transport urbain sous forme de Délégation de service publique (DSP), le PETR a eu l'obligation de créer un **budget annexe mobilités, distinct du budget principal**, dans le cadre de la gestion d'un service public industriel et commercial (SPIC). Comme tout budget, **il est voté en équilibre** de dépenses et de recettes.

Ce budget annexe a pour caractéristique notable d'être alimenté quasi-exclusivement par **les recettes issues du versement mobilité**. Cette cotisation a été introduite par la loi d'orientation des mobilités de 2019, et a succédé au versement transport (VT). Elle constitue la principale recette affectée au financement des transports publics des autorités organisatrices de la mobilité en France, et est due par les établissements d'au moins onze salariés, implantés sur le ressort territorial. Le prélèvement s'assoit sur la masse salariale des établissements, et est essentiellement collecté par l'URSSAF, et la MSA dans une moindre mesure.

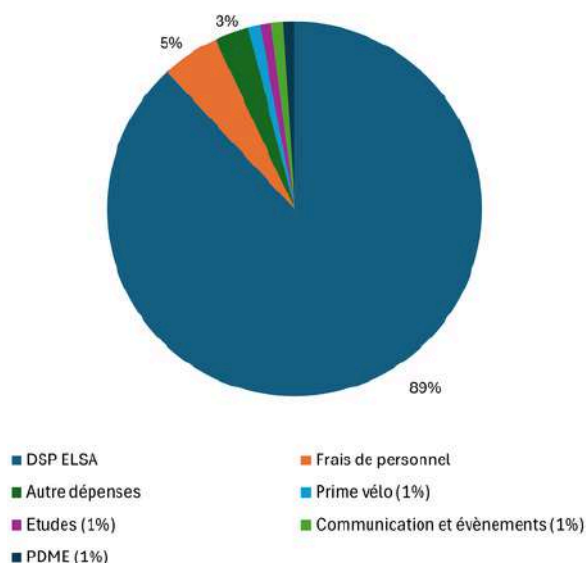
Si le PETR a la possibilité d'instituer un taux de versement mobilité à 0,75%, il a été fait le choix de définir un **taux de 0,6%**, dans la continuité de celui pratiqué par la Communauté de communes de Sélestat & Territoires, un taux identique pour les quatre communautés de communes.

En 2025, le budget annexe mobilités s'est équilibré en recettes et en dépenses de fonctionnement à **3,8 millions d'euros, sans contribution du budget général du PETR**.

La principale dépense a été la contribution financière et forfaitaire de la **DSP**, représentant environ **89% du budget**.

Les frais de personnel liés à l'exercice de la compétence mobilités représentent 5% des dépenses.

Principales dépenses de fonctionnement



Nouvelles instances de gouvernance pour les mobilités

✳ La Commission mobilités

Afin de créer un lieu d'information, d'échanges et de débats, le PETR a instauré une commission thématique consacrée aux mobilités. Son objectif est d'émettre des propositions et des avis en amont des réunions du bureau et des comités syndicaux. Pour la constituer, un appel à candidatures a été lancé à la fin de l'année 2024 afin de **réunir dix élus par communauté de communes**, qu'ils soient maires, conseillers communautaires ou conseillers municipaux.

Trois réunions de cette commission mobilités ont ainsi eu lieu au cours de l'année 2025.

- La première, organisée le 3 mars, en prévision de la réunion du Bureau syndical suivant, avait pour but d'émettre des remarques et des propositions sur **le prochain avenant au contrat de DSP de transport**, par rapport à des modifications sur la grille tarifaire et sur le niveau d'offre. Elle a ensuite formulé plusieurs avis sur le règlement à venir du **dispositif de primes vélo à l'échelle du PETR**.
- La deuxième réunion, qui s'est tenue le 31 mars, a permis aux membres d'échanger plus largement sur les attentes de chacun et de présenter **les missions et les orientations du PETR en matière de mobilités**.
- La troisième réunion du 21 octobre a débuté par un échange autour du **plan d'actions du PCAET** et de son volet « mobilités et transports », avant de poursuivre par un temps de travail autour du futur projet d'harmonisation du **jalonnement vélo** à l'échelle du PETR.

Cette commission sera reconstituée après les élections du printemps 2026, et sera amenée à poursuivre sa vocation d'espace d'échanges et de travail autour des mobilités.

✳ Le Comité des partenaires

En tant que nouvelle AOM, le PETR a créé et mis en place un **Comité des partenaires de la mobilité**, constituant « *la garantie d'un dialogue permanent entre les autorités organisatrices, les usagers et le tissu économique, qui finance en partie les offres de mobilité via le versement mobilité* » (Code des transports). Ce Comité vise à mettre autour de la table des acteurs du territoire afin d'échanger sur leurs enjeux de mobilité.

Le 13 février 2025, le Comité syndical a adopté le projet de délibération visant à créer cette instance, ainsi que son règlement intérieur. Le Comité des partenaires du PETR dispose de **48 sièges**, répartis en 3 collèges :

- collège institutionnel (16 sièges)
- collège d'employeurs publics et privés et de représentants d'employeurs (14 sièges)
- collèges de représentants des usagers, des associations sur les mobilités, des structures d'aide à l'emploi, d'habitants (18 sièges)



Après une **campagne de communication** auprès des habitants, des employeurs et associations du territoire au mois de mars, le Comité s'est réuni pour **sa première séance le 12 juin au quasi-complet**. Cette séance a permis de présenter le **rôle du PETR** dans les mobilités sur le territoire, **l'offre du nouveau réseau de transport ELSA**, et une clarification sur les rôles des collectivités pour la réalisation des **infrastructures cyclables** et le déploiement des services vélos.



Le Comité a été réuni une seconde fois le 5 novembre 2025 pour échanger sur de nouveaux sujets à la demande de ses membres : les premiers chiffres de **bilan du réseau ELSA**, la présentation du fonctionnement du **budget annexe mobilités du PETR**, et la vie du Comité des partenaires. En effet, ce dernier étant aligné sur les mandats des élus locaux, il sera amené à être dissout puis reconstitué après les élections municipales de mars 2026.

Poursuite des échanges avec les employeurs du territoire

Le PETR poursuit ses échanges avec les acteurs du territoire, à travers les instances, les événements, mais aussi en direct par une présence sur site. **L'équipe mobilité du PETR est intervenue avec le délégataire du réseau de transport ELSA** sur les sites de plusieurs employeurs du territoire : le Groupe Hospitalier Sélestat-Obernai, les entreprises Estelec, Bürkert et Egelhof. Les stands et animations ont permis **d'interpeller les salariés, d'échanger sur leurs déplacements domicile-travail et les difficultés** qu'ils peuvent rencontrer, et **d'informer** sur les solutions de mobilités sur le territoire.

Le service mobilités est également intervenu sur un stand d'information lors de l'événement **Route de l'industrie** aux Tanzmatten de Sélestat, organisé par le réseau AC:TIONS. Ce dernier, fortement soutenu par le PETR, permet de consolider les liens entre l'administration et les entreprises industrielles membres du réseau et de **partager de l'information sur les mobilités**.



Dans cette continuité, le PETR a lancé en novembre 2025 une **consultation** afin de désigner un prestataire pour l'accompagner au **déploiement de plans de mobilité employeurs (PDME)** et le cas échéant de plans de mobilité employeurs communs (PDMEC). Le PETR a débuté une phase d'identification des employeurs publics et privés de plus de 50 salariés, qui sont le cœur de cible de cet accompagnement, afin de travailler sur les pôles générateurs de flux domicile-travail sur le territoire. En 2026, le PETR sera accompagné par un bureau d'études sur le déploiement de ces PDME auprès des employeurs.

Soutien à l'association Décibulles pour son volet mobilités

L'association Décibulles est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable et a réalisé en 2021 un bilan carbone de son festival. Ce dernier a fait ressortir que **la mobilité des festivaliers (environ 10 000 personnes par jour) représentait 50% de l'empreinte carbone de son festival**.

En 2025, le PETR a renouvelé son soutien à l'association à hauteur de **5 000€** pour ses efforts sur la mobilité des festivaliers :

- **reconduction du système de navettes gratuites** depuis la gare de Sélestat, Châtenois et dans la Vallée de Villé avec 7 lignes sur le territoire. Ces navettes gratuites et les lignes payantes vers Strasbourg, Colmar et Mulhouse ont transporté plus de 10 000 festivaliers.
- **reconduction de l'utilisation d'une plateforme de covoiturage**, cette année avec IKO, dédiée à l'événementiel.

Festival
Décibulles



©Magalie Koessler

En 2025, **30% des festivaliers ont utilisé les navettes** et 104 trajets ont été proposés sur l'application IKO.

Ces actions et celles liées à la **sécurité routière** permettent de sensibiliser les habitants et les visiteurs sur l'impact de leurs déplacements et de communiquer sur **des solutions alternatives à la voiture individuelle** pour leurs loisirs et leurs déplacements quotidiens.

> Première année de déploiement du réseau de transport ELSA

L'année 2025 a été marquée par le **lancement du nouveau réseau de transport ELSA**, qui propose **quatre lignes régulières**, centrées autour de Sélestat, la possibilité d'utiliser les trois lignes interurbaines régionales **Fluo**, et un système de **transport à la demande**.

L'ensemble de l'offre est accessible avec la **même gamme tarifaire**, avec un billet unitaire à 1,50€, des titres multi-voyages, des abonnements, et une **tarification solidaire**. Cette nouvelle offre de transport se veut ainsi mieux adaptée aux besoins des habitants du territoire et à leurs habitudes de déplacement.

Le contrat de délégation de service public, passé avec le transporteur local Autocars Schmitt, est **d'une durée de sept ans** et permettra d'apporter progressivement des **améliorations au réseau**.

ELSA en chiffres

En 2025, les premiers chiffres du réseau ELSA sont positifs, avec :

433 444 voyages réalisés sur l'ensemble du réseau, dont :

- 318 813 sur les lignes régulières (A, B, C et D)
- 19 793 avec le transport à la demande
- 94 838 sur les lignes scolaires

588 894 kilomètres parcourus, soit près de 15 fois le tour de la Terre

27 véhicules affectés au réseau

32 conducteurs

Les lignes régulières

Après l'inauguration du réseau en décembre 2024, les **premiers bus et minibus** floqués au nom du réseau ont été mis en circulation au 1er janvier 2025. La mobilisation de la presse a permis de donner une visibilité au réseau dès les premiers jours de lancement.



©Autocars Schmitt

Le réseau ELSA s'articule autour de **quatre lignes régulières**, centrées autour de la gare de Sélestat (plus de 8 000 voyageurs par jour en TER). Les **lignes A, B et C** permettent ainsi de relier les communes de la première couronne de Sélestat, tout au long de la journée.

Nouveauté apparue au mois de janvier, la **ligne D**, entre Sélestat et Sainte-Marie-aux-Mines permet de desservir les sites industriels de cet axe (plus de 1000 emplois), **aux horaires des salariés travaillant en équipe**, donc à 5h, 13h et 21h. Ce fonctionnement fait suite au constat d'une absence de solutions de mobilité de certains employés ou d'absence d'alternatives à la voiture individuelle.

En complément, et durant une période transitoire entre 2025 et 2028, **les usagers munis d'un titre de transport ELSA peuvent emprunter les lignes régulières Fluo**, 510, 520 et 530, grâce à une convention de complémentarité signée entre le PETR et la Région Grand Est. A partir du 1er septembre 2028, le réseau ELSA intégrera pleinement ces dessertes régionales, dans le cadre du déploiement de la phase 2 du contrat de DSP.

Le transport à la demande

Le transport à la demande (TAD) du réseau ELSA s'appuie sur une ambition de départ forte : offrir **un service performant pour l'ensemble des communes**, que ce soit pour la ville centre ou pour les communes rurales les plus éloignées, complémentaire des lignes régulières.

Sur le territoire, **le TAD est organisé en quatre zones**, correspondant aux quatre communautés de communes et à la typologie du territoire : Vallée de Villé, Val d'Argent, Sélestat et Territoires, Ried de Marckolsheim.

Il fonctionne **du lundi au samedi**, avec les horaires suivants :

- **de 6h à 19h**, le transport à la demande permet de rejoindre, depuis un arrêt donné, les lignes régulières de bus en correspondance.
- **de 5h à 6h et de 19h à 21h**, le transport à la demande offre une desserte d'arrêt à arrêt à l'intérieur d'une même zone.



Cette plage horaire très large permet de répondre à la fois aux besoins de certains salariés aux horaires décalés, mais également aux usagers du TER en gare de Sélestat.

La réservation du trajet est accessible à tous, **via une application mobile dédiée**, le site internet ou par téléphone. Les **réservations** peuvent être réalisées **jusqu'à 1h30 avant le trajet**.

L'accès au transport à la demande et la réservation sont **ouverts à toutes les personnes sur le territoire**, sans restriction d'âge, de lieu d'habitation, de conditions de ressources, etc.

Un service complémentaire de **transport pour personnes à mobilité réduite (TPMR)** est assuré par les mêmes véhicules, et permet aux détenteurs de la CMI invalidité de se déplacer de porte à porte.

Sur l'ensemble de l'année 2025, **19 793 voyages ont été réalisés en transport à la demande**. Cette nouvelle offre a donc su trouver son public, particulièrement dans la Vallée de Villé et le Val d'Argent, avec une fréquentation qui a quadruplé au cours de l'année. En moyenne sur le territoire, on peut estimer l'utilisation du TAD à 80 voyages par jour durant le dernier trimestre.

Le transport scolaire

Le réseau ELSA intègre également **huit lignes de transport scolaire**, conçues pour répondre aux besoins des élèves et de leurs familles, avec des horaires adaptés et des trajets sécurisés. Une partie du transport scolaire reste assurée par le réseau régional Fluo, grâce à une convention passée avec la Région Grand Est. La **tarification entre les deux réseaux a été harmonisée**, afin de garantir l'équité sur tout le territoire.

Le **réseau ELSA** a donc connu une première année d'exploitation plutôt satisfaisante, qui va lui permettre de s'améliorer par la suite. **Des nouveautés** en matière d'information et de billettique sont notamment prévues pour l'année 2026. Le fonctionnement du réseau est régulièrement suivi, avec **des réunions techniques mensuelles** au cours desquelles les données chiffrées sont analysées, et **un rapport d'activité annuel complet**, qui doit être présenté en Comité syndical au mois de juin de chaque année.

> Communication, animation et sensibilisation sur les mobilités

La **communication et la sensibilisation** dans le domaine des mobilités sont **des éléments clefs pour provoquer des changements de comportements et d'habitude**. Depuis plusieurs années, le PETR agit sur cet axe à travers des supports imprimés, une forte présence digitale, un volet événementiel et de la communication interne. **Une stratégie de communication mobilité**, adossée à un travail de veille et de création, en lien avec les partenaires, est la clef pour engendrer un report modal de l'autosolisme vers des mobilités actives et décarbonées.

Le Défi J'y Vais

Depuis 2017, le PETR anime le Défi « J'y vais », organisé à l'échelle Grand Est au fil des années par les territoires, puis par l'association VMAGE, et aujourd'hui par l'association Initiatives Durables, et soutenu par l'ADEME.

Les **écoles, collèges, lycées et employeurs** publics et privés de plus de 3 salariés peuvent participer gratuitement.

Le défi récompense **les déplacements établissements/lieu de travail – domicile effectués en modes alternatifs à la voiture individuelle (marche, trottinette, vélo, bus, train, covoiturage, télétravail)** et comptabilise le nombre de participants et le nombre de jours participés pour établir le classement.



A l'échelle du Grand Est, l'édition 2025 a rassemblé au mois de mai 9 253 participants (soit +1 000 participants par rapport à 2024) qui ont permis d'éviter les émissions de plus de 276 000kg de CO2. En Alsace centrale, **5 écoles et 19 employeurs** ont participé au Défi « J'y vais ». L'**administration mutualisée du PETR et de la Communauté de communes de Sélestat & Territoires** a également participé et s'est classée à la **6^{ème} place** de sa catégorie « structures de 101 à 400 salariés ».

Comme en 2024, le PETR a sollicité auprès de la SNCF Voyageurs-TER une offre promotionnelle : **une semaine de gratuité de TER sur l'axe Strasbourg Sélestat via Erstein** a été offerte pour les salariés du territoire pour expérimenter ce mode de déplacement pour leurs trajets domicile-travail. Le PETR a également mis en place un dispositif de **parrainage pour inciter de nouvelles structures à participer**, et s'est rendu sur **trois sites d'employeurs du territoire afin de tenir un stand d'informations** en lien sur les offres de mobilité en Alsace centrale, avec le délégataire du réseau de transport ELSA.

Pour la quatrième année consécutive, le PETR a organisé **une cérémonie de remise des prix** le 25 juin afin de féliciter et remercier les référents des structures participantes. La cérémonie a également été l'occasion pour **Initiatives Durables** de récompenser l'association **Trajets** pour **son projet « vélos cargos en Alsace centrale »** qui a remporté parmi les neuf candidats **la dotation solidaire** du défi d'un montant de 5 000€.

La **communication globale** du défi a été déployée sur différents canaux : site internet, réseaux sociaux, Lettre d'info, communiqués de presse, mailing interne et externe, et impression de flyers.

Au total, ce sont **12 798 kg de CO2 évités en Alsace Centrale grâce au changement de mode de transport quotidien** sur les trajets domicile-travail, domicile-lieu de scolarité pendant le défi.



La Semaine européenne de la mobilité

En septembre, le PETR a organisé et financé **quatre événements** dans le **cadre de la campagne Semaine européenne de la mobilité** qui invite les métropoles, villes et communes à promouvoir les mobilités durables et alternatives. **Plus de 200 personnes** ont été comptées sur l'ensemble de la programmation, pour un budget d'organisation de 5 616€.

La **communication** des événements a été déployée sur différents canaux : réseaux sociaux, kits de communication, site internet, Lettre d'Info, mailing interne, affiches et flyers, distribution dans les commerces, communiqué et dossier de presse.

Le premier événement « **Cap sur le vélo du futur** » a rassemblé près de 70 personnes aux Synergies de Mitterscholtz pour la projection du film **La Nouvelle Aventure Mobile suivie d'échanges avec son réalisateur Jérôme Zindy**. La soirée s'est clôturée avec la cérémonie de remise des prix du défi VILLE EN SELLE.



Le 17 septembre était consacré à la thématique du vélo : le PETR a financé **une animation** à Villé pour la découverte de la pratique du vélo sur un pumptrack, et a organisé l'événement « **Choisir le vélo** » à Marckolsheim, mêlant projections et tables rondes sur le sujet.

Le PETR a organisé le « **Village de la mobilité** » le 20 septembre de 10h à 18h à Sélestat, réunissant **12 stands** de partenaires et acteurs des mobilités en Alsace centrale : ELSA, Eugène Formation, Vélostation Strasbourg, Trajets, Gouttes d'eau du Val d'Argent, Emmaüs Scherwiller, Citiz Grand Est, Sélestat Haut Koenigsbourg Tourisme, Hop La Transition, L'agence du Climat de l'Eurométropole de Strasbourg, VeMoo et le PETR.



Plusieurs animations ont été proposées gratuitement au public : atelier angles morts, petite réparation vélo, balade en vélobus Mobigoutte, vélosmoothie, voiture tonneau, exposition de véhicules intermédiaires et sensibilisation sur les mobilités alternatives à la voiture individuelle.



Valorisation et mise en réseau des enjeux de mobilités

Le PETR s'inscrit dans différents réseaux sur le sujet des mobilités afin d'échanger et de partager son propre retour d'expérience. Il a ainsi renouvelé son **adhésion au réseau Vélo & Marche** (anciennement réseau Vélo & Territoires) ; et adhéré en tant que nouvelle Autorité Organisatrice de Mobilité au **GART** – Groupement des Autorités Responsables de Transport.

Le PETR a reçu plusieurs sollicitations pour présenter sa nouvelle gouvernance et son réseau de transport :

- En juin, lors d'une **réunion des Présidents d'EPCI**, à Sainte-Marie-aux-Mines, en expliquant la procédure du transfert de compétence et les orientations de la politique de mobilités
- En novembre, lors d'un **webinaire organisé par l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air**, après avoir rédigé une fiche spécifique sur l'offre de transport à la demande, qui fera partie d'un livret sur les mobilités péri-urbaines
- En décembre, lors de la **journée technique organisée par Frances Mobilités et le Cerema** intitulée « Un bouquet de services pour une mobilité simplifiée en territoire peu dense » avec un témoignage sur le pilotage des mobilités et la gouvernance mise en place en 2025.

Plusieurs autres collectivités françaises (PETR Doubs Central, CC Drôme Sud Provence, CC Caux-Austreberthe, Haut-de-France Mobilités...) ont contacté le PETR pour obtenir **un retour d'expérience, que ce soit sur la prise de compétence ou la mise en place du TAD**.

Le PETR a également été sollicité par **l'ANPP**, l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays, pour produire une **fiche de retour d'expérience sur le défi VILLE EN SELLE**, qui a été publiée en mars 2025 et qui s'adresse aux élus et agents des PETR et Pays en France.

> La promotion de la pratique du vélo

Si l'aménagement des infrastructures cyclables reste de la compétence des communautés de communes et des différents gestionnaires de voirie, le PETR, en tant qu'AOM, porte **des projets de développement de mobilités durables, en premier lieu liés à la pratique du vélo**. Ainsi, il a notamment assuré la continuité du dispositif d'aide à l'achat d'un vélo, et poursuivi l'animation du défi VILLE EN SELLE.

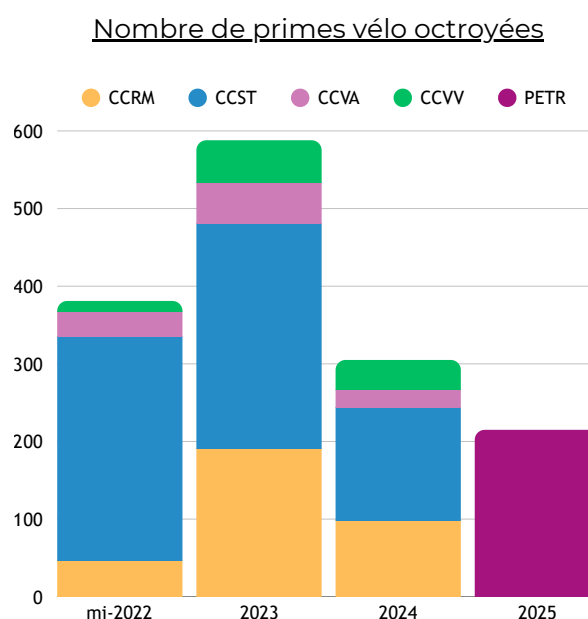
Déploiement du dispositif de primes vélo

Le PETR a porté, en 2021, la réalisation d'un schéma directeur cyclable, visant à définir les orientations en matière d'aménagements cyclables et de politique de développement de ce mode de déplacement. Parmi les **préconisations de ce schéma** figure la mise en place d'un **dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo** pour les habitants du territoire. Dès 2022, les quatre communautés de communes ont mis en place un tel dispositif, en versant une « prime vélo » d'un montant compris entre 50 et 75€. **En trois ans**, ce sont ainsi près de **1 300 dossiers** qui ont été traités par les services des communautés de communes.

Depuis la **prise de compétence mobilité** au 1er janvier 2025, le PETR porte désormais les politiques relatives au développement des modes actifs, dont la mise en place de la prime vélo. Afin de poursuivre cet encouragement à la pratique du vélo, le PETR a lancé ce dispositif à son échelle durant l'année 2025, sur la base d'un budget alloué de 40 000€.

Le **règlement du dispositif** est issu d'une synthèse de ceux pratiqués jusque-là, à savoir une prime d'un **montant de 75€** par personne, achetant un vélo chez un revendeur du territoire. Les **vélos** peuvent être **musculaires ou à assistance électrique, neufs ou d'occasion**. Pour les vélos cargos, au regard de leur coût plus élevé, la prime accordée s'élève à **200€**.

A l'issue de l'opération, **215 dossiers** ont été traités, pour un montant total de **16 485€**.



CCRM : Communauté de communes du Ried de Marckolsheim
CCST : Communauté de communes de Sélestat & Territoires
CCVA : Communauté de communes du Val d'Argent
CCVV : Communauté de communes de la Vallée de Villé

Projet de création d'une Maison des Mobilités

La réflexion autour de la création d'une vélostation en gare de Sélestat, intégrant des services tels que la location de vélos, la petite réparation de cycles ou le gardiennage de bagages des touristes à vélo, a émergé dans le cadre du **schéma directeur cyclable en 2021** et une **étude de faisabilité a été réalisée en 2022**.

En 2025, une **visite de la Vélostation de Saint-Louis ouverte fin 2024** a été organisée avec les élus référents du PETR et l'association de promotion des mobilités alternatives à la voiture individuelle TRAJETS.

Le PETR a également répondu à l'appel à projet de la SNCF pour l'**occupation d'un local de 100m²** en Gare de Sélestat, afin de manifester son intérêt pour ce lieu stratégique, qui pourrait accueillir des services liés au vélo mais aussi **constituer une véritable Maison des Mobilités**, rassemblant l'ensemble des informations sur les mobilités alternatives en Alsace Centrale, à destination des habitants et travailleurs du territoire, ainsi que des touristes et visiteurs. Cette offre de services pourrait ainsi notamment comprendre l'agence commerciale ELSA, afin de rapprocher celle-ci du point névralgique du réseau qui est la gare de Sélestat.



L'appel à projet a été clôturé fin 2025 et **la réponse sur la candidature** est attendue pour 2026.

VILLE EN SELLE, le défi franco-allemand 100% vélo

VILLE EN SELLE est une **campagne de l'Alliance pour le Climat** qui vise à inciter la population à effectuer un maximum de **trajets quotidiens à vélo** pour tous types de trajets (domicile-travail, loisirs, sport...). Alors que ce défi existe depuis 2008 en Allemagne, l'Alsace Centrale a été le 1^{er} territoire en France à s'engager dans la compétition en juillet 2020. Les habitants cumulent des kilomètres à vélo pour leur commune pendant trois semaines ; **la commune ayant le plus de kilomètres remporte le défi.**

Le PETR prépare, organise et anime VILLE EN SELLE sur le territoire. La **communication** du défi a été déployée sur différents canaux : réseaux sociaux, kits de communication, mailing interne et externe, site internet, Lettre d'info, affiches et flyers, distribution dans les commerces, communiqués et dossiers de presse. Pour cette édition, le budget d'organisation général a été de 9 279€.

Afin d'augmenter la visibilité du défi, le PETR sollicite depuis 2022 des personnalités locales ou engagées sur le vélo pour parrainer le défi. Après Laetitia Bléger et Joseph Fritsch, **Stein van Oosteren a parrainé l'édition 2025** du défi en Alsace Centrale. Diplomate, philosophe de formation, il est l'auteur de l'ouvrage « Pourquoi pas le vélo ? Envie d'une France cyclable » ; franco-néerlandais, il apporte un autre regard sur les infrastructures et les services vélos développés en France.

Stein van Oosteren a participé à trois modules organisés par le PETR : **un point presse, une conférence publique** et **un atelier d'échanges avec les élus et techniciens** les 5 et 6 juin.



Chaque année, **une balade à vélo est organisée avec le Landkreis Emmendingen**, en alternance côté français et côté allemand. Elle a eu lieu cette année le samedi 5 juillet matin entre la Cité 14 de Marckolsheim et la commune de Schoenau.

La balade a débuté par **un mot d'accueil de Claude Schaller et Hanno Hurth**, et a été **animée par les agents du PETR** sur le thème de l'édition 2025 du défi « Le futur du vélo, le vélo du futur ».

A trois arrêts différents sur le parcours, les participants ont reçu une carte postale à remplir et les agents du PETR ont donné différentes informations et explications avec leur traduction :

- **un arrêt sur le “vélo du/au passé”**, à la Cité 14, pour réfléchir aux déplacements dans le passé et recueillir des témoignages sur l'utilisation du vélo par les générations précédentes
- **un arrêt sur le “vélo au présent”**, sur la voie Tulla, pour réfléchir sur le ressenti à vélo et observer l'environnement alentour
- **un arrêt sur le “vélo au futur”**, vers Schoenau, pour penser ensemble le futur du vélo et dessiner le vélo du futur.

Cette animation a également permis de s'inscrire **en transversalité avec le projet Paysages de l'Après-Pétrole** dans lequel le PETR est également engagé.

Le PETR a organisé **la quatrième cérémonie de remise des prix** afin de mettre à l'honneur les communes, les élus et les habitants qui se lancent dans le défi. Cette cérémonie a eu lieu le 9 septembre lors de l'événement « Cap sur le vélo », en présence du réalisateur et vélo-reporter Jérôme Zindy. Les communes de **Muttersholtz** (31 486km parcourus, 118 cyclistes actifs), **Kintzheim** (22 370km parcourus, 93 cyclistes actifs) et **Scherwiller** (19 595km parcourus, 72 cyclistes actifs) sont arrivées sur le podium, devant les 18 autres communes participantes.

Le défi s'est déroulé du **28 juin au 18 juillet**, sur la même période que le Landkreis Emmendingen. **Plus de 600 cyclistes** (48% de femmes, 52% d'hommes) ont participé au défi et ont parcouru **161 448km** permettant d'**éviter l'émission de 26 tonnes de CO2** sur le territoire.



Formalisée dans le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** adopté en 2022, la démarche de transition écologique portée à l'échelle du territoire s'est renforcée avec **l'intégration du PCAET dans le SCoT en cours de révision**, dans l'objectif d'une meilleure cohérence entre planification territoriale et objectifs climatiques. La coordination du **Contrat d'Objectifs Territorial « Accélérateurs de Transitions »** vient consolider cette dynamique, en renforçant l'opérationnalité des actions engagées et leur transversalité dans les 4 communautés de communes.

> Les indicateurs de suivi

La démarche climat air énergie s'articule autour de **plusieurs objectifs clés pour lutter contre le changement climatique et atténuer ses effets**. Conformément à l'article R229-51 du Code de l'Environnement relatif au Plan Climat Air Energie Territorial, ces objectifs sont suivis à l'échelle du territoire et de ses différents secteurs d'activité.



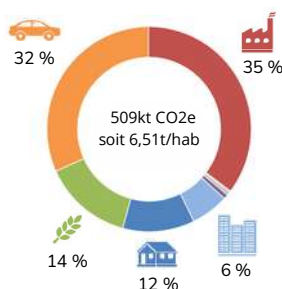
Le suivi des objectifs réglementaires et les infographies présentées se basent sur les données transmises par ATMO Grand Est dans le cadre de l'Invent'Air 2025. Celui-ci agrège l'ensemble des données existantes à l'échelle régionale pour les redécliner sous forme d'indicateurs territoriaux. Les bilans sont disponibles à N-2 (les données disponibles en 2025 sont celles de l'année 2023).

Evolution des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique



Emissions de gaz à effet de serre
(CO2 équivalent / PRG 2021)

Répartition par secteur en 2023



Evolution depuis 2012

Par rapport aux objectifs du PCAET 2022

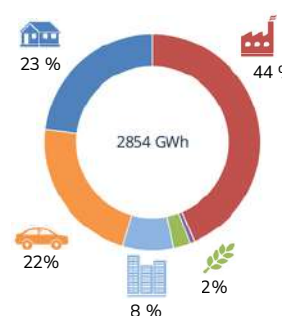


On observe une **baisse des émissions de gaz à effet de serre** et de la consommation énergétique, avec une accélération notable à partir de 2021 sous l'effet des politiques nationales de décarbonation et de la hausse des coûts de l'énergie liée au contexte géopolitique. Ces tendances sont **positives**, mais encore en deçà du rythme à tenir pour atteindre les objectifs fixés par le PCAET en déclinaison du SRADDET.



Consommations énergétiques
GWh/an

Répartition par secteur en 2023



Evolution depuis 2012

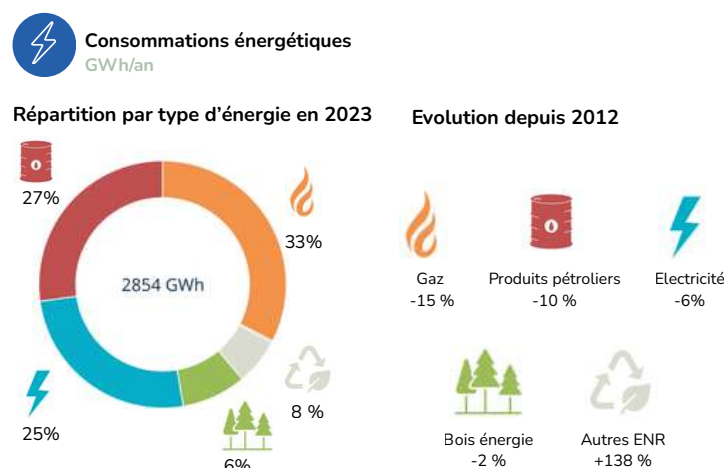
Par rapport aux objectifs du PCAET 2022



Les secteurs résidentiel et tertiaire sont moteurs de cette réduction, en lien avec les efforts de rénovation énergétique et la substitution des énergies fossiles pour le chauffage. On observe également **une baisse dans l'industrie**, liée à l'amélioration des procédés et à des gains d'efficacité énergétique, mais aussi à des baisses de productivité dans certaines entreprises.

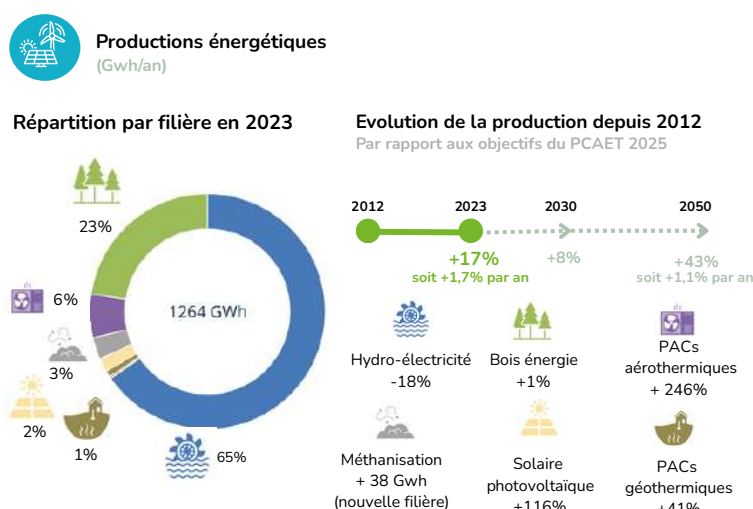
Les émissions et les consommations du **secteur des transports** demeurent globalement stables et restent un enjeu prioritaire pour les prochaines années. Concernant le **secteur agricole**, la consommation énergétique et les émissions de GES ne sont pas corrélées : on observe une baisse des émissions de gaz à effet de serre liée à l'amélioration des pratiques agricoles (fertilisation raisonnée, engrais moins émissifs) mais aussi à un recul de l'élevage, et une augmentation des consommations énergétiques.

Evolution de la production et de la consommation énergétiques



Les deux filières énergétiques majeures du territoire, **l'hydraulique renouvelable et le bois énergie**, restent prédominantes dans la production locale et affichent une stabilité relative au cours des dernières années.

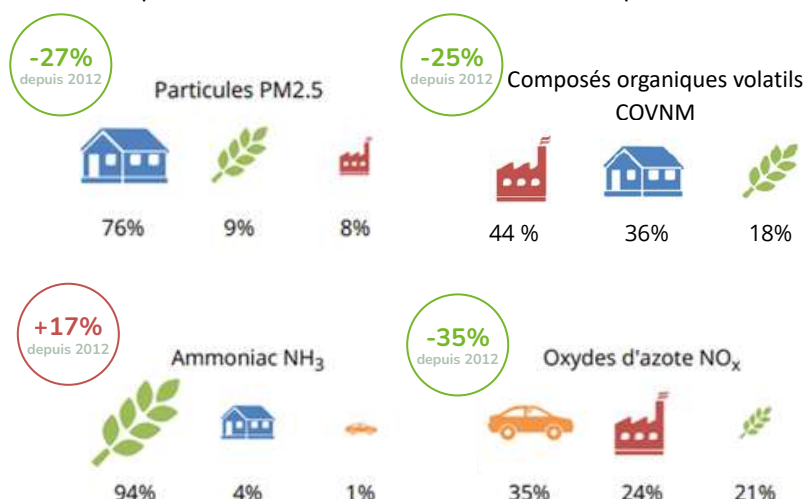
Parallèlement, **d'autres filières émergent progressivement** : la croissance est principalement portée par les pompes à chaleur, suivies de la méthanisation et du solaire photovoltaïque.



Cette évolution se retrouve également dans les sources de consommation, avec **une nette progression des énergies renouvelables**, en parallèle d'une diminution de la consommation de gaz et de produits pétroliers, principalement liée à **la décarbonation des systèmes de chauffage**.

Evolution des émissions de polluants atmosphériques (tonnes)

Principaux secteurs émetteurs sur le territoire et évolution depuis 2012



Les **émissions de polluants atmosphériques continuent de diminuer**. Un ralentissement de cette baisse commence à apparaître pour les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM) et les oxydes d'azote (NO_x), dont les niveaux tendent à se stabiliser.

À l'inverse, les émissions d'ammoniac (NH₃) poursuivent leur augmentation, même si la hausse observée en 2023 est moins marquée que celle des trois années précédentes.

> Territoire Engagé Transition Ecologique

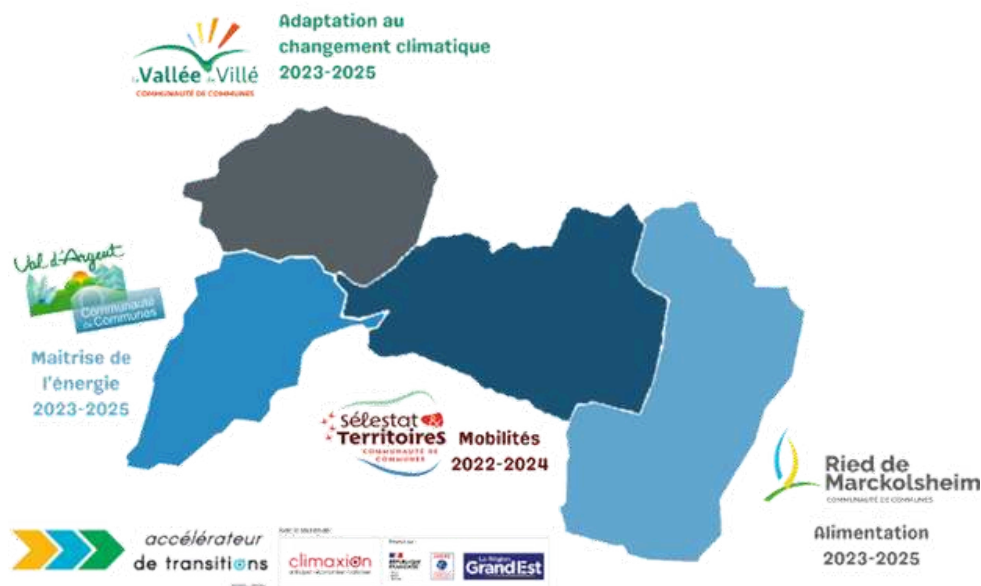
L'année 2025 a été l'occasion d'asseoir la **gouvernance partagée** entre le PETR, le SMICTOM et les 4 Communautés de communes autour de la transition écologique, dans la perspective d'atteindre les objectifs du **Contrat d'Objectif Territorial** (COT) signé avec l'ADEME.

Cette gouvernance permet de **partager les expériences de chacun pour avancer collectivement** dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la transition écologique, en lien avec les programmes « **Accélérateurs de Transitions** » soutenus par l'ADEME et la Région Grand Est dans chaque communauté de communes.

Cette **dynamique partenariale** s'est élargie en 2025 avec des groupes de travail sur la stratégie énergétique, l'économie circulaire, les budgets verts et les achats durables.



**1 COPIL
11 COTECH
13 groupes de travail**



Des documents structurants pour l'économie circulaire

L'engagement du territoire dans la démarche Territoire Engagé pour la Transition Ecologique a amené à construire **une stratégie dédiée au développement de l'économie circulaire**. Celle-ci vise à renforcer la préservation des ressources, à mobiliser les acteurs économiques locaux et à promouvoir la prévention des déchets à la source.

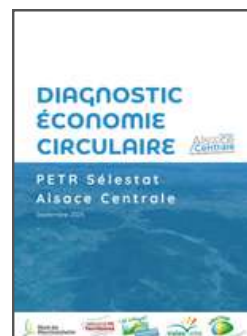
Pour asseoir cette stratégie, les équipes du PETR et de ses communautés de communes ont contribué à l'élaboration de **deux documents structurants**.

Réalisé avec l'appui d'un stagiaire, **le diagnostic économie circulaire dresse un état des lieux des ressources et des filières du territoire**. Après un rappel des enjeux clés d'une économie orientée vers la préservation des ressources naturelles et la prévention des déchets à la source, il propose un panorama des filières à enjeux, de l'industrie au BTP, en passant par les secteurs agricoles, forestiers et énergétiques.

Conçu sous la forme d'un **atlas**, ce document met en lumière les dynamiques locales en identifiant, pour chaque communauté de communes, les acteurs engagés dans l'économie circulaire, ainsi que les partenaires et relais mobilisables.

Le diagnostic identifie également **plusieurs leviers d'action** pour structurer et développer l'économie circulaire sur le territoire :

- consolider et valoriser les initiatives existantes (PLPDMA, PAT, réseau AC:TIONS, tiers-lieux,...) ;
- développer une culture locale de l'économie circulaire à travers des actions de communication, de sensibilisation, des visites de sites et des ateliers ;
- mobiliser les leviers internes des collectivités : commande publique, achats responsables, numérique responsable, gestion des déchets ;
- renforcer l'accompagnement des TPE, PME et industries en relayant les dispositifs existants (CMA, CCI, Fabrique à Projets) ;
- favoriser la coopération entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire.



- 1 atlas de l'économie circulaire
- 5 leviers d'action stratégiques
- 7 filières à enjeux
- 69 acteurs recensés

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), porté par le SMICTOM d'Alsace Centrale, définit la stratégie territoriale pour réduire les déchets à la source, à travers des actions de prévention, de communication et de transformation des usages et pratiques de consommations. Les EPCI et le PETR sont considérés comme des partenaires actifs du programme et ont participé à ce titre à la concertation organisée par le SMICTOM pour l'élaboration du nouveau PLPDMA (2026-2032). Le programme d'actions se structure autour de 14 fiches actions, dont 12 mobilisant les collectivités du territoire.

Un avis sur le projet de PLPDMA a également été rendu par le Bureau du PETR, qui a proposé d'intégrer les actions du PLPDMA au programme d'actions du SCoT valant PCAET.

Coopération inter-territoriale

La dynamique partenariale s'est poursuivie tout au long de l'année à travers l'organisation et la participation à plusieurs temps d'échange inter-territoriaux.

Des rencontres ont été organisées afin de favoriser **le partage d'expériences entre les chargés de mission PCAET** des territoires voisins, renforçant ainsi la mutualisation des bonnes pratiques et la cohérence des actions menées. Le territoire a également accueilli à Sélestat une **formation du « Réseau des Elus pour Agir » portée par l'ADEME**, réunissant 15 participants.

Par ailleurs, un engagement a été pris en faveur de la qualité de l'air à travers **la signature de la charte « Air Santé »** portée par Mulhouse Alsace Agglomération.

Enfin, le PETR a participé en tant que membre fondateur au lancement d'une structure associative jouant le rôle de "personne morale organisatrice" pour **soutenir et développer l'auto-consommation collective** aux côtés de Territoire d'Énergies Alsace.



> Accompagnement au changement

L'accompagnement aux changements de comportements constitue **un levier de la transition écologique**. Il encourage la modification des pratiques individuelles et collectives en veillant à permettre à chacun d'acquérir des connaissances pratiques pour devenir acteur du changement.

Formation des agents et élus des collectivités

Le travail engagé en 2024 autour de la **formation des agents communaux et intercommunaux** s'est développé avec une mobilisation plus active des référents en charge des ressources humaines dans les différentes collectivités membres du PETR, et l'intégration du SMICTOM et des CC du Pays de Barr et du Canton d'Erstein au groupe de travail. Il a notamment permis de partager les expériences déjà engagées sur **les plans de formation** et la manière dont ils intègrent la transition écologique.

3 formations communes
38 agents formés

3 formations ont été proposées sur le territoire, en partenariat avec le **CNFPT** : une sur les achats inférieurs à 40 000 € à destination des agents administratifs et deux sur les pratiques durables de gestion des espaces verts et déchets végétaux.

La formation « achetez malin, agir local » a notamment permis de rappeler les obligations issues de la loi AGECE (Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) en matière de taux de réemploi et d'intégration de matériaux recyclés dans la commande publique. Elle a donné lieu à l'élaboration d'un support recensant **les solutions locales d'approvisionnement durable**, co-construit avec le SMICTOM d'Alsace Centrale.

Le PETR a également eu le plaisir d'accueillir **Manon Loisel**, co-autrice de l'ouvrage "Pour en finir avec la démocratie participative", pour **une conférence et un atelier technique**. Elus et techniciens ont ainsi été invités à repenser les processus de participation auxquels ils contribuent, en mettant l'accent sur leurs limites et sur la nécessité de renforcer la capacité d'écoute des institutions et le rôle de représentant des élus.

Les Ateliers de la Transition

Les Ateliers de la Transition, construits en partenariat avec la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale, ont pour objectif de **proposer des clés et des outils pour que chacun puisse agir concrètement** et à son échelle face aux enjeux de transition écologique.

Le PETR contribue à ce programme pour le compte des quatre communautés de communes à hauteur de 20 000 euros.

En 2025, **227 adultes et 46 enfants** ont participé aux 25 activités réparties sur l'ensemble du territoire (ateliers pratiques, conférences, sorties terrain, spectacles).

Des **ateliers de travail** ont également été organisés avec la Maison de la Nature pour repenser le **programme** partenarial et la **communication** autour de celui-ci, dans la perspective de **diversifier les publics ciblés**.



25
animations
273
participants



> Planification énergétique

La maîtrise de l'énergie et le déploiement des énergies renouvelables sont l'une des priorités du PCAET. Il s'agit de décliner concrètement ses objectifs dans l'ensemble des secteurs concernés et de les intégrer à une approche paysagère.

Schéma directeur des énergies

Le schéma directeur des énergies est **une démarche volontaire**, qui croise planification énergétique, planification territoriale et programmation opérationnelle pour **organiser localement les systèmes de consommation et de production d'énergie**. Il projette le territoire sur l'horizon stratégique de 2050 (compatible avec les démarches de planification nationales et régionales) tout en orientant la programmation énergétique sur un horizon opérationnel (2035).

L'élaboration du schéma directeur des énergies a **mobilisé les différents partenaires territoriaux** (Communautés de communes, CEA, Région, Territoire d'Energie Alsace) **et sectoriels** (industrie, habitat, mobilité, agriculture) pour mieux caractériser les consommations énergétiques du territoire et les leviers de leurs réductions, ainsi que les potentiels de production des énergies renouvelables. Elle s'est appuyée sur **un renforcement du programme de travail partenarial établi avec l'ADEUS** et sur **un financement de l'ADEME**.



24
partenaires
mobilisés

Elle s'est également nourrie du projet **Paysages** (initié en 2024 avec l'INRAE, le collectif des Paysages de l'Après Pétrole, le Museum National d'Histoire Naturelle et la CC de Sauer Pechelbronn) avec la poursuite de la recherche-action visant à élargir l'engagement des publics dans cette planification énergétique et l'organisation **d'un atelier Etape Paysage** pour nourrir la territorialisation des objectifs énergétiques.

Flottes à faibles émissions et carburants alternatifs

En complément du schéma directeur des énergies, le PETR s'est engagé dans **la réalisation d'une étude territoriale de mise en place de flottes à faibles émissions** et d'un **schéma directeur des infrastructures de carburants alternatifs**, avec l'appui technique et financier de l'ADEME et de la Région Grand Est.

Cette étude avait pour objectif d'**accompagner les acteurs publics et privés** du transport de personnes et de marchandises du territoire pour **anticiper les enjeux de conversion de leurs flottes**, de leur approvisionnement en énergies décarbonées et de production, de stockage et de fourniture de ces énergies.

Elle a permis de **mieux connaître et caractériser ces enjeux** et de mobiliser les gestionnaires de flotte et chargeurs du territoire à l'occasion d'une matinée d'échanges (photo ci-contre), puis d'un **groupe pilote** qui a étudié collectivement l'opportunité du développement d'une station d'avitaillement multi-énergies sur le territoire.



70 participants à la matinée
d'échanges
20 membres dans le groupe pilote

L'espace France Rénov' du PETR est un **service public gratuit qui conseille dans le domaine de la maîtrise de l'énergie pour les particuliers**. Ses missions sont principalement d'apporter toutes les clés pour prendre des décisions en matière de **rénovation énergétique**.

L'espace traite aussi les questions suivantes :

- **construction neuve,**
- **énergies renouvelables,**
- **réduction des consommations d'énergie, d'eau et de déchets** en accompagnant les particuliers dans leurs changements de comportements dans le logement.



> Les faits marquants de 2025

La signature du Pacte territorial Rénov'Habitat 67

En 2025, dans un contexte de transition entre le dispositif SARE (« Service d'accompagnement à la rénovation énergétique ») arrivé à échéance fin 2024 et la mise en œuvre du nouveau **Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)**, le PETR a co-signé la convention du **Pacte territorial Rénov' Habitat 67**.

Porté par l'État et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et coordonné en Alsace par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) qui en est le maître d'ouvrage, ce pacte fixe le cadre partenarial et financier du déploiement du SPRH sur la période 2025-2029. En s'engageant aux côtés des autres territoires porteurs d'un Espace Conseil France Rénov' dans le département, le PETR sécurise le financement et la continuité de son service, tout en inscrivant son action dans **un cadre élargi couvrant l'ensemble des thématiques liées à l'habitat** (rénovation énergétique, autonomie, habitat indigne, copropriétés).

Les missions assurées par l'espace conseil France Rénov' dans ce nouveau cadre sont identiques à celles menées jusqu'à présent :

- **dynamique de la rénovation** : animation et promotion du service France Rénov' sur le territoire via des événements, conférences et stands.
- **information, conseil et orientation** : offrir un conseil indépendant sur les questions énergétiques, l'identification des travaux prioritaires et les aides financières disponibles.

La Maison de l'Habitat du Centre Alsace

En février 2025, l'Espace Conseil France Rénov' du PETR s'est installé dans les locaux de la **Maison de l'Habitat du Centre Alsace**, porté par la CeA, à Sélestat. La Maison de l'Habitat constitue **un service d'information et d'orientation** pour toute question liée au logement et à l'habitat.

Elle propose un accueil neutre, professionnel et gratuit, et **accompagne les particuliers dans leurs projets**, qu'il s'agisse d'amélioration de l'habitat, de rénovation énergétique, d'adaptation du logement à la perte d'autonomie, de construction, d'accès au logement social ou encore de remise en location d'un bien vacant.

Les usagers y sont orientés vers **les interlocuteurs compétents** (services des collectivités, agences publiques spécialisées telles que l'ADIL ou le CAUE, chambres consulaires, professionnels, etc.) et **informés sur les dispositifs et aides financières mobilisables**.



Le partenariat avec Alter Alsace Energie



Suite à l'**absence temporaire de la conseillère France Rénov' du PETR**, l'association **Alter Alsace Energies** assure l'intérim du service depuis juillet 2025, pour garantir la continuité du service. L'association, créée en 1980, dispose d'une expertise reconnue dans le domaine et était déjà impliquée dans le réseau régional des Espaces Conseil France Rénov'.

> Dynamique de la rénovation

Tout au long de l'année, des animations et des actions de communication ont été menées afin de promouvoir le service France Rénov'.

Les salons

En début d'année 2025, la conseillère de l'Espace Conseil France Rénov' du PETR a participé à deux temps forts dédiés au grand public afin de promouvoir le service et de sensibiliser les ménages aux enjeux de la rénovation de l'habitat. Elle était présente au **Salon Habitat Déco de Sélestat**, du 17 au 20 janvier 2025, aux côtés de la conseillère de la CCCE, permettant d'établir 126 contacts en quatre jours. Elle a également tenu un stand lors du **Salon Made In Alsace à Sélestat**, du 14 au 16 février 2025, au cours duquel 125 contacts ont été recensés en trois jours.



Ces événements ont contribué à renforcer la visibilité du service et à informer les habitants sur les aides et dispositifs mobilisables pour leurs projets.

Le défi Fées

En février 2025, la conseillère de l'Espace Conseil France Rénov' a animé un nouveau **temps fort du Défi FEES – Familles Eco-Engagées** avec une soirée conviviale. Cette rencontre a permis de proposer un temps d'échange dédié aux éco-gestes et à la sobriété énergétique. Le Défi FEES vise à rassembler des familles du territoire autour des enjeux de maîtrise des consommations d'énergie, en favorisant le partage d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques.

À travers des animations régulières, la conseillère accompagne les participants dans **une démarche concrète et collective**, propice aux échanges et à l'émergence de nouvelles idées pour **réduire durablement les consommations au quotidien**.

Les “rendez-vous groupés”

Afin de répondre à une forte hausse des demandes de conseils observée en début d'année, l'Espace Conseil France Rénov' du PETR a mis en place **des rendez-vous groupés thématiques**. Ce format, à mi-chemin entre le rendez-vous individuel et la réunion publique, permet de réunir 3 à 6 ménages ayant **des questionnements similaires autour de la rénovation énergétique**, tout en optimisant le temps de conseil et en évitant la répétition d'informations identiques lors d'entretiens individuels.

Trois thématiques ont ainsi été proposées :

- **les aides financières à la rénovation** (14 et 28 janvier)
- **la rénovation par gestes** (24 janvier ; 25 février et 24 mars)
- **les informations générales** sur la rénovation (28 février et 27 mars)

Ces rendez-vous favorisent également les échanges entre participants, permettant **un partage d'expériences** et de réflexions sur les projets de chacun, tout en conservant un cadre interactif et personnalisé.



> Information et conseil

La mission d'information et de conseil constitue le cœur d'activité de l'Espace Conseil France Rénov' du PETR. Le conseiller répond aux **sollicitations des ménages par téléphone ou par mail** et apporte un premier niveau d'information ou oriente vers des partenaires. Des entretiens sont également proposés afin d'apporter **des conseils approfondis aux ménages**.

Ces rendez-vous peuvent se tenir à la Maison de l'Habitat de Sélestat ou dans le cadre de permanences organisées à Bassemberg, Marckolsheim ou Sainte-Marie-aux-Mines.



En 2025, **un formulaire de prise de contact en ligne** a par ailleurs été mis en place afin de faciliter l'accès au service. Ce formulaire, accessible depuis le site internet du PETR, permet d'initier une demande en renseignant les premiers éléments relatifs au projet. Il offre la possibilité d'apporter une réponse rapide aux questions les plus courantes et permet au conseiller de recontacter les ménages pour compléter l'information ou proposer, si nécessaire, un rendez-vous personnalisé.



Les chiffres de 2025 :

- **403 demandes d'information** et d'orientation traitées par mail ou téléphone ;
- **251 ménages** rencontrés et informés lors de salons ;
- **121 rendez-vous** réalisés pour des conseils personnalisés.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) Alsace centrale, porté par le PETR Sélestat Alsace Centrale, rassemble 5 communautés de communes (Val d'Argent, Vallée de Villé, Sélestat & Territoires, Ried de Marckolsheim, Canton d'Erstein) autour d'un objectif clair : **faire de l'Alsace centrale un territoire d'agriculture durable garantissant à tous un accès à une alimentation saine et de proximité.**



Reconnu par l'État dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA) et inscrit dans la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (2014), ce PAT agit comme un levier puissant pour **relocaliser l'alimentation** en valorisant les atouts spécifiques du territoire. Sur 848 km², avec 80 communes et 126 000 habitants, l'Alsace centrale bénéficie d'un paysage agricole riche et varié :

- **965 exploitations agricoles dont 117 en agriculture biologique**, représentant 8,7 % de la surface agricole utile
- Une capacité théorique à nourrir jusqu'à 90 % de sa population selon l'outil « Territoires fertiles »

Le PAT Alsace centrale joue un rôle clé **en fédérant les acteurs locaux, en coordonnant des actions à grande échelle, en partageant les bonnes pratiques et en apportant un accompagnement technique adapté.** Grâce à une dynamique d'animation spécifique, il fait avancer collectivement le territoire vers une alimentation durable, locale et accessible à tous.

Le partenariat avec la Maison de la Nature joue un rôle clé dans le PAT Alsace Centrale. En 2025, le PETR, dans le cadre d'une convention d'objectifs, a confié l'animation de certaines actions du PAT Alsace centrale à la Maison de la Nature (MdN). Experte en dialogue territorial et en ingénierie de concertation, elle a impulsé plusieurs actions majeures.

Les actions du PAT bénéficient d'un co-financement dans le cadre du dispositif France Nation Verte via l'AAP *Planification écologique*.

Avec le soutien de



Projet Alimentaire Territorial - PAT Alsace centrale



2025 : une année de consolidation et d'engagement collectif

Le 6 février 2025, le Comité de pilotage (COPIL) a marqué un tournant majeur : bilan de la première année de labellisation en niveau 2, point d'étape sur le plan d'action, et perspectives pour 2026.

Ce rendez-vous clé a mis en lumière **l'investissement des partenaires du PAT**, avec des interventions remarquées du SDEA, du SMICTOM d'Alsace centrale, des communautés de communes du Val d'Argent, du Canton d'Erstein, du Ried de Marckolsheim et de l'ESAT du Haut-Koenigsbourg.

A l'issue du COPIL, la signature officielle de la « **Charte pour une alimentation durable et de proximité en Alsace centrale** » a scellé l'engagement fort de 18 partenaires.

Ensemble, ils se mobilisent pour :

- placer l'alimentation au cœur des politiques publiques,
- renforcer la résilience alimentaire du territoire,
- construire une démarche collective structurante,
- coopérer avec tous les acteurs locaux,
- communiquer activement pour faire rayonner cette initiative.

Cette dynamique collective fait de l'Alsace centrale **un véritable modèle d'alimentation durable**, savoureuse et solidaire.



> Les actions majeures de 2025

Les actions du PAT Alsace centrale se structurent autour de cinq axes prioritaires.

Axe 1 : soutenir et développer une restauration collective durable

L'objectif principal de cet axe est d'intégrer davantage de **produits locaux, de qualité et durables dans la restauration collective** tout en luttant activement contre le gaspillage alimentaire.

Dans le cadre de la labellisation niveau 2 du PAT (feuille de route 2025-2027), le PETR a lancé **une réflexion stratégique autour de la pertinence d'une ou plusieurs cuisines centrales scolaires**. Cette démarche vise à repenser l'organisation de la restauration collective pour qu'elle devienne un levier puissant de soutien aux filières agricoles durables locales.

Malgré une production de **plus de 567 000 repas en 2025** pour les élèves périscolaires d'Alsace centrale, les contraintes des marchés publics freinent encore l'intégration systématique de produits de proximité. Sans remettre en cause les pratiques qui fonctionnent, cette réflexion collective, menée avec les communautés de communes du PAT, les prestataires et exploitants, vise à :

- augmenter la part de produits locaux, de qualité et durables dans les repas scolaires,
- développer les repas 100 % bio et végétariens pour répondre aux enjeux de santé et d'environnement,
- sécuriser les débouchés pour les producteurs locaux, garantissant ainsi une filière agricole territoriale pérenne.

Au printemps 2025, dans le cadre de la convention partenariale avec le PETR, la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale a conduit **un diagnostic sensible auprès des acteurs locaux**. Ce travail a permis de recueillir leurs visions, préoccupations et envies d'agir, tout en s'inspirant d'expériences réussies dans d'autres collectivités (Épinal, Ungersheim, Mouans Sartoux), où l'introduction de produits locaux de qualité a été concrètement renforcée, sans surcoût.



La Communauté de communes du Canton d'Erstein a manifesté son intérêt pour engager cette réflexion à l'échelle intercommunale dans les prochaines années. Le 20 octobre, le PETR et la Maison de la Nature ont présenté aux élus de cette communauté de communes **les modalités d'accompagnement possibles dans le cadre du PAT**. Par ailleurs, la Communauté de communes a bénéficié d'un appui de la Chambre d'agriculture Alsace pour retravailler le cahier des charges des marchés publics liés à la restauration scolaire, un travail partagé avec la Direction Enfance Jeunesse de la Communauté de communes de Sélestat & Territoires, qui était dans la même dynamique.

Enfin, 2025 a été une année de synergies, avec des échanges enrichissants autour de **la restauration collective hospitalière, le développement de la plateforme Agrilocal** portée par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), et une rencontre avec INTERBEV pour mieux comprendre les enjeux d'approvisionnement en viande locale.

Axe 2 : développer une culture alimentaire durable

Cet axe a pour objectif principal d'engager et sensibiliser tous les acteurs aux enjeux liés à l'agriculture et l'alimentation pour renforcer la résilience alimentaire du territoire.

✿ “Révolution Légumes” : une aventure engagée au centre de loisirs

En juillet 2025, le centre de loisirs du Honcourt, dans la Vallée de Villé, a vibré au rythme d'une « Révolution légumes ! ». **Une exposition de photos géantes**, mettant en scène des personnages en costumes comestibles, a transformé le centre de loisirs en un véritable jardin imaginaire. Chaque jour, **68 enfants âgés de 3 à 11 ans ont découvert avec émerveillement ce monde ludique et éducatif**. Cette initiative, fruit d'une collaboration dynamique entre la MJC le Vivarium, le périscolaire, le SMICTOM, la Communauté de communes de la Vallée de Villé et le PETR Sélestat Alsace Centrale, a proposé un **programme complet de sensibilisation** à l'alimentation durable, au jardinage, et à la richesse des fruits et légumes.

Le 1er août, la fête de clôture a rassemblé enfants et familles autour du **spectacle « Carotte Cartoon »** et **d'un atelier anti-gaspillage** animé par le SMICTOM. Ce moment festif a permis de célébrer les créations des enfants et de profiter une dernière fois de l'exposition signée Léa et Didier Pallagès.

Au total, 152 enfants ont participé à cette expérience unique, qui allie créativité, éducation et engagement pour un avenir plus durable.



©Didier Pallagès

✿ La Vallée fait sa transition alimentaire

Le 15 novembre, le PETR s'est mobilisé lors d'une journée dédiée à l'alimentation durable au théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines, organisée par la Communauté de communes du Val d'Argent. Au programme : conférences, expositions, théâtre, cinéma, ateliers et animations, pour sensibiliser tous les publics aux enjeux d'une alimentation responsable.



Le PETR a activement contribué à cet événement en participant à **la conférence sur le Projet Alimentaire Territorial**, en installant l'exposition photo « Révolution légumes » à la médiathèque du Val d'Argent, et en soutenant **la projection du film « On mange quoi ? »**, dans le cadre du festival ALIMENTERRE, une invitation à repenser notre manière de nous nourrir demain.

✱ Le festival de film ALIMENTERRE

Organisé chaque automne depuis 2007 par le Comité Français pour la Solidarité Internationale, le Festival de film ALIMENTERRE est un événement international sur l'alimentation durable et solidaire. Pour la deuxième année consécutive, il a été décidé d'organiser le festival ALIMENTERRE dans le cadre du PAT à l'échelle du territoire d'Alsace centrale.

Du 16 octobre au 28 novembre 2025, **13 ciné-débats** ont été organisés avec l'aide des partenaires locaux pour amener les citoyens à s'informer et mieux comprendre les enjeux agricoles et alimentaires actuels. En Alsace centrale, le festival prend de l'ampleur grâce à l'appui de la Maison de la Nature pour la coordination et **la mobilisation des 34 partenaires.**

Avec une participation en nette augmentation et des séances spécifiques pour les publics scolaires, **l'édition 2025 a pu mobiliser 582 personnes, dont 183 élèves et leurs professeurs.**

En 2025, **un film local** s'est fait une place dans la programmation. « Transmettre » montre la complexité de **la transmission d'une exploitation dans les Vosges.** Ce film a été réalisé par Jérôme Zindy et co-écrit par Terre de liens Alsace.



ALIMENTERRE en chiffres

- **582 participants totaux**
- **34 structures associées**
- **13 projections**
- **6 films différents projetés**
- **9 lieux de projections**
- **2000 flyers distribués**

Axe 3 : créer des filières agricoles de proximité et respectueuses des ressources

Cet axe a pour objectif de construire avec les acteurs des outils d'intérêt collectif (production, transformation, vente) afin de favoriser la création de filières agricoles de proximité qui préservent les ressources naturelles tout en renforçant les revenus des producteurs.

✱ L'envol de la Conserverie des papillons

Le PETR était présent le vendredi 21 novembre pour l'**inauguration officielle** de la Conserverie des Papillons aux Ateliers du Haut Koenigsbourg à Sélestat. Patrick Barbier, Président du PETR et Alain Meyer, Vice-président en charge du Projet Alimentaire Territorial ont rappelé la genèse du projet ainsi que l'engagement fort du PETR pour voir ce projet prendre vie.

Cette inauguration a mis en lumière la volonté forte de l'ESAT (Etablissements ou Services d'Aide pour le travail) d'innover pour sécuriser les emplois des personnes en situation de handicap avec l'aide d'un grand nombre de partenaires privés et publics.

Depuis septembre 2025, les surplus de production de fruits et légumes locaux sont transformés en conserves savoureuses et engagées.



©ADAPEI

Le PETR a joué un rôle central dans le cadre du PAT en pilotant une étude d'opportunité en 2022. En 2023, grâce à un cofinancement de la DRAAF (via le Programme National pour l'Alimentation) et de la Collectivité européenne d'Alsace, il a porté **une étude de faisabilité confiée à la Conserverie Locale de Metz et à la Chambre d'agriculture.**

Cette étude technique et économique a permis de combler les données manquantes nécessaires à la construction du projet (évaluation du gisement, confirmation des besoins, dimensionnement de l'outil). Elle a également permis d'identifier deux porteurs de projets potentiels, l'Adapei – Papillons blancs (atelier du Haut Koenigsbourg à Sélestat) et la ferme Meyer à Westhouse, qui ont bénéficié d'un accompagnement pour concrétiser leurs initiatives.

✱ Agir pour les prairies et l'élevage : l'engagement dans les Plans Herbe®

En 2025, le PETR s'est engagé avec force dans deux initiatives majeures pour la préservation des prairies et le soutien de l'élevage à l'herbe : le **Plan Herbe® Ried Vivant (PHRV)** signé le 3 juillet, et la **Charte partenariale du Plan Herbe®,** Prairies, Élevage du massif des Vosges (PHPE) signée le 26 novembre, orchestrée par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Ces plans innovants sont essentiels pour faire face à **la disparition rapide des prairies permanentes et au déclin de l'élevage extensif** qui menacent la biodiversité, perturbent les cycles naturels de l'eau et du carbone, et fragilisent la souveraineté alimentaire locale. Ce sont **des outils** pour fédérer collectivités, agriculteurs, coopératives, industriels et associations environnementales, sous l'impulsion de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est.



Axe 4 : maintenir et développer une agriculture durable locale

Cet axe a pour objectif d'accompagner l'évolution des pratiques pour **protéger les ressources, maintenir l'agriculture du territoire et préserver le foncier agricole**, notamment en facilitant la transmission des exploitations et l'accès au foncier agricole.

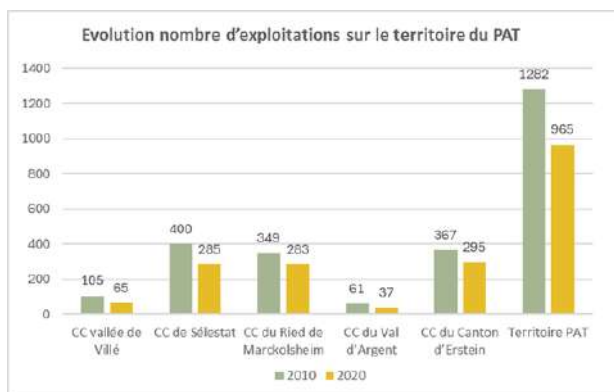
La présence temporaire d'une personne supplémentaire au PETR a permis de lancer les premières actions concrètes pour accompagner le renouvellement des générations agricoles, un défi crucial pour notre territoire.

Le PETR a réuni les acteurs et a pu dresser un diagnostic territorial révélant **une agriculture en mutation rapide :**

- une perte de 3 % de la surface agricole utile en dix ans (plus de 1 100 ha)
- une augmentation de la taille moyenne des exploitations (+36 %), complexifiant les transmissions
- une disparition de 25 % des exploitations, avec plus de 300 chefs d'exploitation partis
- une baisse de 35 % de la main-d'œuvre agricole (2 000 actifs en moins)

Le vieillissement des exploitants accentue ce risque, avec 25 % des chefs d'exploitation âgés de plus de 60 ans, dont 67 % sans projet de succession.

Entre 2017 et 2023, seules 55 % des exploitations ont été reprises, menaçant certaines zones de déprise agricole (données Agreste et MSA).



Les échanges riches et constructifs menés en 2025 avec les partenaires du monde agricole ont confirmé :

- l'importance de construire un dispositif sur l'installation-transmission en Alsace centrale,
- la pertinence d'un rôle actif du PETR, capable de mobiliser l'ensemble des acteurs territoriaux pour accompagner les dynamiques locales.

Quatre axes de travail ont été identifiés :

- **accompagner la communication** auprès des cédants et des porteurs de projet notamment via un guide et l'organisation d'un forum,
- **sensibiliser et former** agents et élus aux enjeux et démarches de l'installation-transmission,
- créer **un observatoire installation transmission**,
- **soutenir l'installation agricole** et l'attractivité du territoire (en particulier pour les filières durables).



Le 9 septembre 2025, une réunion élargie aux acteurs du territoire a permis de définir collectivement les modalités de mise en œuvre des actions. L'organisation d'un forum installation-transmission et la publication d'un guide en 2026 seront les premiers jalons de ce dispositif, destinés à accompagner porteurs de projets et futurs cédants dans leurs démarches.

Axe 5 : développer la justice sociale et lutter contre la précarité alimentaire

Les objectifs de cet axe sont l'accès à tous à **une alimentation saine et de proximité**, renforcer l'interconnaissance, la coopération des acteurs et la prise en compte de cet enjeu, éduquer à l'alimentation et à la santé.

Nouvellement intégré lors de la labellisation en niveau 2, l'Axe 5 du Projet Alimentaire Territorial (PAT) consolide la lutte contre la précarité alimentaire.

En fin d'année, la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale a lancé un diagnostic pour **cartographier les acteurs locaux impliqués dans cette lutte**, ainsi que leurs rôles respectifs.

Parallèlement, le PETR, en tant que membre du COPIL, accompagne activement le projet qui se déroule depuis le début de l'année dans le Val d'Argent dans le cadre de l'appel à projet « Mieux manger ».



#3 Axe 3 : développer les collaborations, l'engagement citoyen, l'innovation et les coopérations transfrontalières

LEADER

LEADER

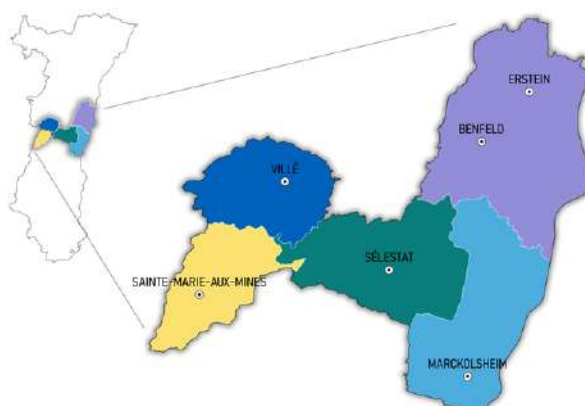
LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme de financement européen, issu du fonds FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) qui a pour objectif de soutenir le développement rural à travers le financement de projets locaux innovants et durables.

LEADER encourage la collaboration entre les acteurs privés et publics du territoire pour renforcer l'attractivité des territoires ruraux.

Le Groupe d'Action Locale (GAL) Alsace Centrale est porté par le PETR de Sélestat Alsace Centrale en partenariat avec la Communauté de communes du Canton d'Erstein. Retenu par la Région Grand Est en 2023, il a reçu **une enveloppe de 1 078 120 € pour la programmation 2023-2027**.

Le GAL est composé **de la structure porteuse** (le PETR), **l'équipe technique** et **le comité de programmation** (COPROG). Celui-ci est composé de 30 membres, issus de structures publiques (communautés de communes, syndicats mixtes, etc.) et privées du territoire (associations, office de tourisme, chambres consulaires ...).

Le rôle du COPROG est d'examiner les projets qui candidatent pour une subvention au programme LEADER. Il s'agit concrètement de vérifier la bonne articulation avec la stratégie LEADER du GAL Alsace Centrale en analysant l'impact du projet sur le territoire en termes d'attractivité, économie durable, innovation, etc.



La stratégie de développement du GAL est la suivante **“Le développement maîtrisé et durable du territoire au moyen de la mutualisation, la coordination et l’expérimentation”**. Elle repose sur **les 4 axes** suivants :



> 2025, année de déploiement du LEADER

Après la mise en place du **comité de programmation** et la sélection de 6 premiers projets en 2024, **le rythme du programme LEADER s’est intensifié en 2025**. Avec l’ouverture de la plateforme de gestion des dossiers, **Europac**, gérée par la Région Grand Est, le dépôt des dossiers de demandes d’aide en ligne a été rendu possible. Cette plateforme a permis à l’équipe du GAL de **commencer les instructions des premiers dossiers sélectionnés** et d’en programmer quelques-uns à la fin de l’année.

Quatre comités de programmation ont été organisés en 2025, soit environ 1 par trimestre. Ils ont été l’occasion pour les membres du comité de **rencontrer 14 porteurs venus présenter leurs projets** au stade de la sélection.

Douze projets, qui seront réalisés dans les 5 communautés de communes du GAL, ont été sélectionnés. **Leurs thématiques sont diverses** : covoiturage, production d’énergie locale, mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, animations culturelles, commerce de proximité, etc.

Tous ces projets s’inscrivent **dans la stratégie du GAL** et **dans l’esprit du programme LEADER** qui soutient des démarches innovantes et/ou multi-partenariales, avec **un impact direct sur le territoire**.



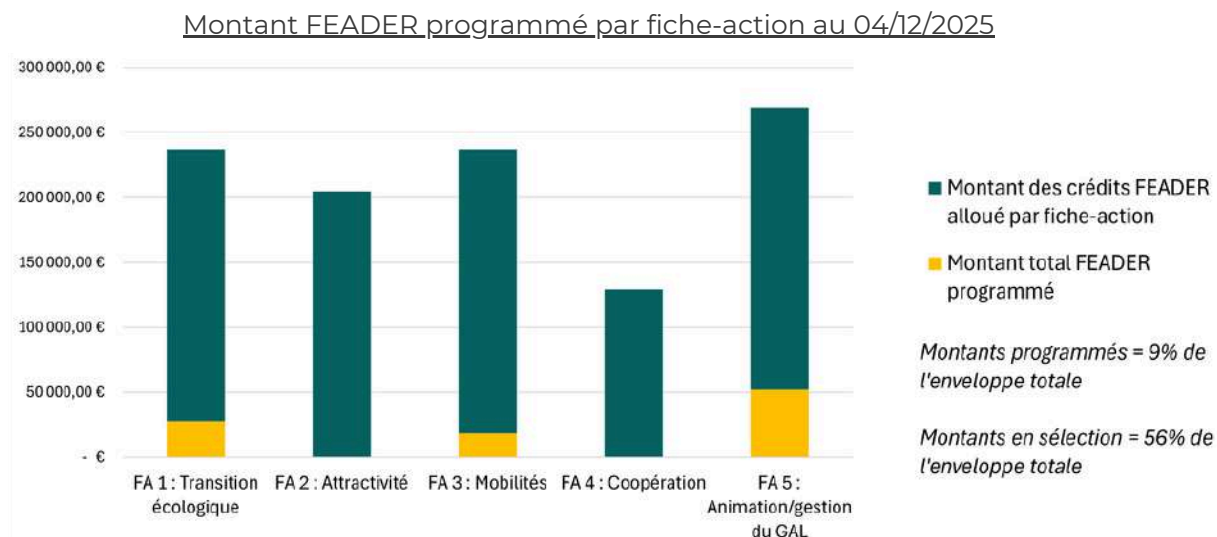
4 COPROG - comités de programmation
14 dossiers présentés au COPROG
12 projets sélectionnés par le COPROG

En décembre 2025, **17 dossiers ont déjà été sélectionnés depuis le début de la programmation**, dont 3 qui ont vu leurs montants officiellement **programmés**, signifiant que les crédits FEADER leur sont réservés :

- **L’association Obstgarde du Ried du Marckolsheim**, pour l’achat d’un pressoir et pasteurisateur (28 080 € de FEADER) ;
- **La pâtisserie 100 % végétale Adedicious à Hilsenheim** (11 110 € de FEADER)
- **La plateforme de covoiturage portée par la Communauté de communes du Canton d’Erstein** (7 389 € de FEADER)

De plus, le PETR, en tant que structure porteuse du GAL, a déposé lui aussi un dossier de demande d'aide pour l'animation et le fonctionnement du dispositif en 2023, 2024 et 2025. Le montant FEADER programmé sur ce dossier s'élève à 52 160 €.

Les autres dossiers sélectionnés sont en cours de dépôt ou d'instruction au niveau de l'équipe technique du GAL.



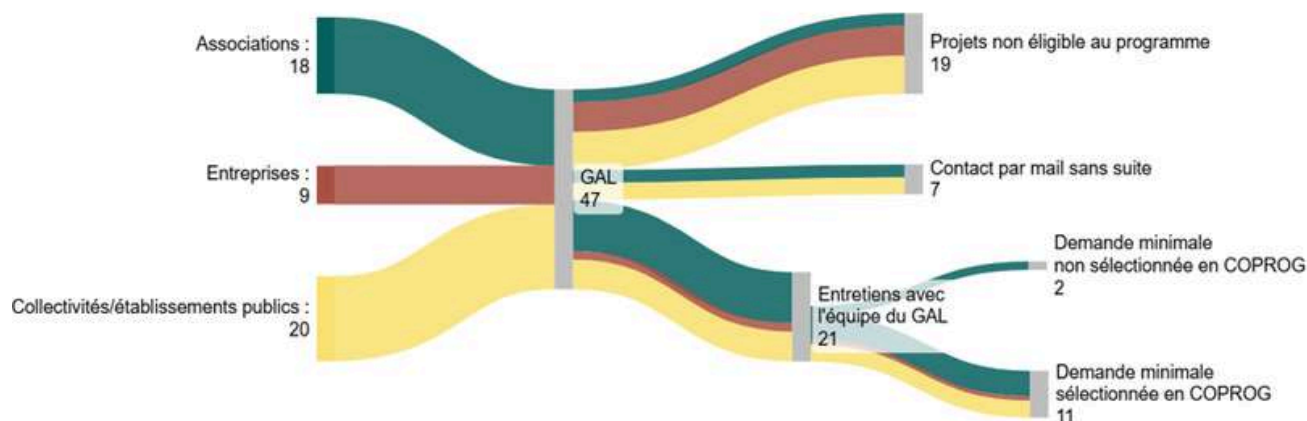
> Sollicitations

L'équipe du GAL a reçu **une cinquantaine de sollicitations de porteurs de projets**, un tiers des projets n'étaient pas éligibles au programme. Dans certains cas, l'équipe technique a pu proposer d'autres types de financements plus adaptés aux projets que le LEADER.

L'équipe du GAL a rencontré **une vingtaine de porteurs de projets**, dont plus de la moitié sur le terrain, pour échanger avec les porteurs, les conseiller sur le montage des dossiers et parfois les orienter vers des financeurs complémentaires ou alternatifs sur leurs projets.

L'autre moitié des échanges se sont réalisés par visioconférence, échanges téléphoniques ou pendant des visites dans les locaux du PETR.

Sollicitations auprès de l'équipe technique du GAL et
parcours des projets en 2025 par type de porteur



> Faire connaître le programme LEADER

Actions de communication

Un flyer de présentation du programme LEADER a été créé en 2025 afin de renforcer la promotion et la communication.

Des sessions de présentation commune du programme devant plusieurs porteurs de projet ont été initiées. Le LEADER a également été mis en avant pendant les 30 ans de la Communauté de communes de Sélestat et Territoires via la présence de panneaux à destination des visiteurs et les explications "en direct" de l'équipe technique.



Participation aux événements

Outre le conseil des porteurs de projets et l'instruction des dossiers, l'équipe technique du GAL a aussi eu l'occasion de participer à plusieurs événements pour renforcer ses liens et ses pratiques :

- **journée de rencontre entre techniciens des 6 GAL alsaciens**, organisée à Saverne. Cet événement a permis d'échanger et de découvrir les bonnes pratiques pour le fonctionnement des GAL et sur l'instruction des dossiers.
- **congrès annuel de LEADER France** à Bourg-en-Bresse pour des échanges avec des représentants nationaux et de la Commission Européenne. Une table ronde a permis de réfléchir collectivement sur la future programmation européenne, la place des GAL, la simplification des dispositifs et la coopération interterritoriale.
- **journée avec les autres GAL régionaux**, organisée par la Région Grand Est. Cette journée a permis de favoriser la création de projets communs dits « de coopération » entre plusieurs territoires autour de thématiques partagées. La coopération, principe fondamental du LEADER, permet de mutualiser les moyens, d'expérimenter et de diffuser de bonnes pratiques pour les territoires concernés.



Formations

L'équipe technique du GAL a suivi **plusieurs cycles de formations dispensés par l'Autorité de Gestion Régionale**, soit plus de 50 heures dédiées à l'instruction des dossiers, notamment sur le respect des règles de la commande publique, mais aussi sur l'application des aides d'Etat relatives aux fonds européens ou sur d'autres thématiques comme les règles de publicité européenne ou la prévention de la fraude dans les dossiers européens.

> Common Ground, 3 années de mobilisation transfrontalière pour le climat

COMMON
GROUND

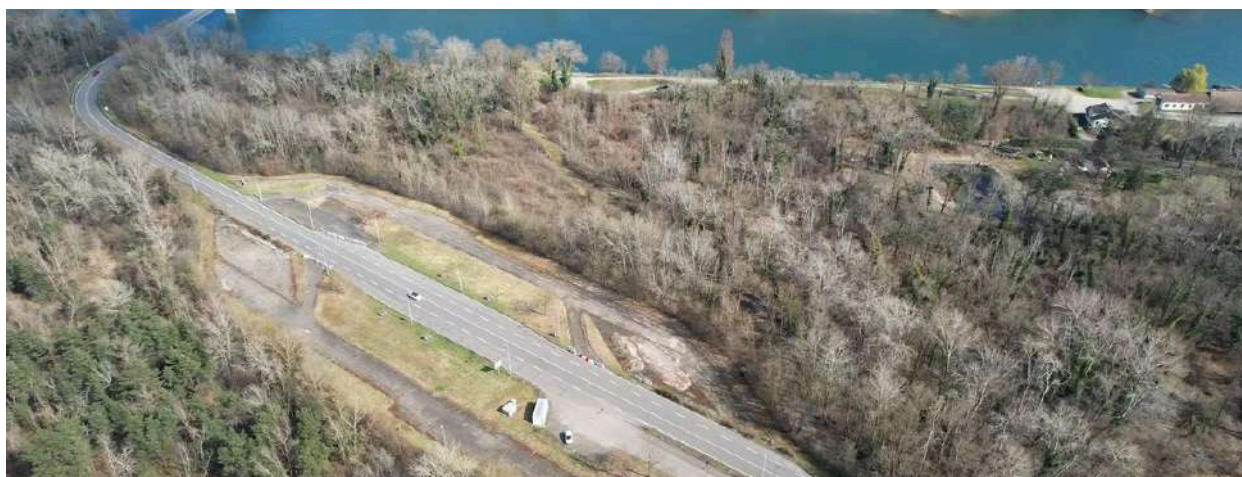
Le projet « R(h)einverbindlich – Liaisons rhénanes » a pour objectif d'**atténuer les impacts du changement climatique** dans la vallée du Rhin et d'associer et de **mobiliser les citoyens** sur ces enjeux. Le projet est soutenu financièrement par la fondation Robert Bosch Stiftung et s'est terminé en 2025.



R(h)einverbindlich
liaisons rhénanes

Après trois années de collaboration intense entre le PETR Sélestat Alsace Centrale et le **Landkreis Emmendingen**, le projet « R(h)einverbindlich – liaisons rhénanes » s'achève sur un bilan enthousiasmant et riche de sens. Grâce au soutien du programme Common Ground et de la Fondation Robert Bosch Stiftung, **plus de 1 100 participants des deux rives du Rhin** ont été mobilisés depuis fin 2022, témoignant d'un **véritable élan citoyen autour de la protection du climat** dans un cadre transfrontalier.

Ce projet a su créer **un véritable « terrain d'entente » sur 18 km** le long du Rhin, symbole vivant qui unit ces territoires. Il a permis d'aborder **des sujets essentiels** comme les mobilités durables, la biodiversité, l'alimentation, les énergies renouvelables et **l'avenir d'un lieu** chargé d'histoire, l'ancienne plateforme douanière.



Ancienne plateforme douanière ©TV2Com

23 actions franco-allemandes ont été co-organisées pour les habitants sous forme d'ateliers, de visites, conférences et séminaires.

Ces rencontres ont permis aux habitants de s'engager concrètement, d'échanger, d'apprendre du voisin et de s'inspirer mutuellement.

L'événement final à Sasbach, marqué par une ouverture musicale dynamique avec le groupe hip-hop Zweierpasch, a mis en lumière **l'importance de cette coopération transfrontalière**. Le maire de Sasbach, Nikolas Kopp, a rappelé que ce projet dépasse les bonnes idées pour devenir **de véritables visions communes**. Parmi les moments forts, **la visite à vélo des installations d'énergies renouvelables** en Allemagne et **le Klimabrunch** à Waldkirch ont permis de rendre accessible la connaissance et de proposer des actions concrètes et reproductibles.

Patrick Barbier, Président du PETR, a souligné avec conviction **la force de la participation citoyenne** : « La démocratie est en danger, mais le contact direct et les actions concrètes créent de l'intelligence collective ».

Ce projet a ainsi démontré que **l'engagement local**, soutenu par une coopération transfrontalière, **est une clé majeure pour relever les défis climatiques et démocratiques**.

Enfin, la touche finale a été apportée par la jeunesse : **neuf adolescents franco-allemands** ont présenté une performance rap & hip-hop, fruit d'un atelier mené en parallèle du forum, incarnant l'énergie et l'espoir portés par cette génération engagée.



©Manuel Frauendorf



De 2022 à 2025, « R(h)einverbindlich » n'a pas seulement tissé des liens entre territoires, mais a surtout **renforcé le lien humain et la conscience collective autour d'un avenir durable**. Comme le dit si bien une participante allemande : « Tout est possible quand on se parle ». Une belle promesse pour la suite des initiatives transfrontalières à venir !

L'appel à projet Common Ground de la fondation Robert Bosch Stiftung a permis de soutenir la participation citoyenne aux décisions des territoires transfrontaliers tout le long des frontières allemandes. Le Landkreis et le PETR ont ainsi été l'une des 8 régions transfrontalières lauréates de la première édition de cet appel à projet. Il s'agit d'une démarche innovante pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe des citoyens et de mettre la démocratie au cœur des projets.

4 thématiques de travail
23 actions et manifestations réalisées entre 2022 et 2025
Plus de 1 100 participantes et participants
132 000 euros de cofinancement par la Robert Bosch Stiftung



©Friderike Tröndle

Avec le soutien de la fondation Robert Bosch Stiftung



> L'Eurodistrict EURHENA souffle sa cinquième bougie

L'Eurodistrict Eurhena Region Freiburg - Centre et Sud Alsace, a été créé en 2006 et s'est transformé en un groupement européen de coopération territoriale (GECT) en 2020. Il regroupe **9 entités françaises et allemandes** avec l'objectif partagé de **renforcer la coopération transfrontalière autour du Rhin supérieur**. Eurhena agit dans des domaines variés comme **la mobilité, la culture, l'énergie ou le tourisme**.

Doté d'une assemblée équilibrée entre France et Allemagne, d'un secrétariat à Vogelgrun et d'une présidence tournante, il vise à construire un espace transfrontalier intégré avec une identité commune.

Le PETR participe aux réunions transfrontalières en lien avec ses thématiques et **aux travaux de l'Eurodistrict Freiburg Centre et Sud Alsace (EDFCSA)** avec l'objectif de faire le lien entre initiatives et favoriser les échanges transfrontaliers.

Le PETR est membre de l'EDFCSA depuis sa création. Les élus référents sont Patrick Barbier et Frédéric Pfliegersdoerffer. Le PETR soutient l'EDFCSA à hauteur de 17 500 € par an.



Plusieurs projets emblématiques ont été menés par l'équipe de l'Eurodistrict sur les cinq dernières années de part et d'autre du Rhin :

- "La Grenz s'amuse"
- BEATUS Tour : développer l'économie du livre au niveau transfrontalier, (2025-2026, Sélestat, Marckolsheim, Endingen, Emmendingen, Staufen, Colmar, Mulhouse, Mülhausen)
- Campus de l'eau III : Une immersion transfrontalière pour la jeunesse engagée (2025)
- Sommets Hydrogène (2021)
- Mise en place d'un Fonds pour petits projets : Fonds Eurhena ACT-Art/Culture/Tourisme

> Jardins ouverts : célébrer la biodiversité à l'échelle transfrontalière

En 2025, le Landkreis Emmendingen a organisé pour la 23^e fois l'événement « Jardins Ouverts » – Tag der offenen Gartentür – qui a permis de découvrir **des jardins privés des deux côtés de la frontière**.

Pas moins de **31 jardins ont ouvert leurs portes** de mai à septembre aux connaisseurs et curieux.

En Alsace centrale, **six jardins situés à Bindernheim, Dieffenbach au Val, Lalaye, Neuve-Église, Ohnenheim et Thanvillé** ont accueilli le public, offrant des moments de partage et de découverte de la biodiversité locale.

Le public peut participer à cette manifestation gratuitement, et s'informer sur la faune et la flore locales grâce aux présentations et conseils de la part des particuliers ouvrant les portes de leurs jardins.

Ce rendez-vous annuel illustre parfaitement la dynamique durable et inclusive portée par le PETR, qui **valorise le patrimoine naturel et culturel tout en favorisant les échanges transfrontaliers et la sensibilisation à l'environnement.**

Jardins ouverts

Tag der offenen Gartentür

Mai à Septembre 2025



Avec jardins en France et en Allemagne

Une manifestation organisée par le Landkreis Emmendingen

» Le parrainage de cette manifestation «jardins ouverts» sera assuré par le Landrat Hanno Hurth
 » L'encadrement technique est assuré par Hansjörg Haas, Herbolzheim » L'entrée est gratuite
 » Les jardins sont privés et ne peuvent être visités que pendant les heures d'ouverture mentionnées
 » L'entrée d'un jardin se fait à ses risques et périls. Veuillez éviter tout stationnement gênant
 » Toutes les dates se trouvent sur internet: www.landkreis-emmendingen.de

» **Dimanche, 18. Mai, 11 à 17 h:** Bettina et Ulrich Schätzle, Schwarzwaldstraße 42, D - Weiskirch-Buchholz.
Itinéraire: En venant de Soau, suivre la route principale (Schwarzwaldstraße) qui vous fera prendre un virage à gauche à la sortie de la commune, poursuivre sur quelques centaines de mètres, et prendre à gauche au niveau de la ferme. Jardin: Grand jardin familial rural derrière situé à l'arrière d'une ferme: de nombreux arbres fruitiers, rosiers, arbustes et grimpants; une grande diversité de plantes vivaces et de plates-bandes de couleurs unies.

» **Dimanche, 18. Mai, 13 à 18 h:** Hansjörg Haas, Herrenmühle, Schlossplatz 2, D - 79338 Herbolzheim-Bleichheim.
Itinéraire: À la sortie ouest prendre la direction Broggingen, après 300 m à droite possibilité de stationnement devant le cimetière et l'église (300 m, à pied). Prière de ne pas stationner dans les vergers, sur les champs et pistes cyclables. Jardin: Jardin champêtre réalisé avec des matériaux historiques pergola, bassins, serres, une très grande variété de massifs de plantes vivaces, d'espaces naturels, des plantes adaptées au changement climatique.

» **Vendredi, 23. Mai, 16 à 20 h:** Sabine Baumann, Breisacher Str. 19 a, D - 79331 Teningen-Nimburg.
Itinéraire: En venant de l'autoroute, tourner à gauche dans le village, puis prendre la première rue à droite (Breisacher Straße). Le jardin se trouve sur le côté gauche après l'auberge (rouge) «Kaiserstuhl». Parking le long de la route. Jardin: Jardin familial rural avec plusieurs espaces de jardin et différents thèmes: cour ombragée sous un grand tilleul, jardin en contrebas avec étang et pont, potager, serre, cour intérieure d'inspiration orientale, jardin d'herbes aromatiques sec et chaud, verger. L'accent s'est déplacé ces dernières années. Le jardin d'une collectionneuse de plantes évolue peu à peu vers un jardin adapté aux défis du changement climatique, où la promotion de la biodiversité occupe une place importante.

» **Samedi, 24. Mai / Dimanche 25. Mai, 12 à 18 h:** Katharina Korinthenberg, Untertalstraße 21, D - 79263 Simonswald.
Itinéraire: De Weiskirch à Simonswald, prendre la L 173 qui devient la «Untertalstraße» et vous trouverez sur votre droite le numéro 21. Il est conseillé de se garer devant l'entreprise Holzbau Baumer qui est située une trentaine de mètres plus loin sur la gauche, en suivant les indications des panneaux. Jardin: Avec un aménagement varié, à la maison des journaliers et avec des meubles en matériaux de construction recyclés, plusieurs parterres de fleurs et de roses se succèdent: monochromes bleu, pourpre, jaune clair, ensoleillés ou ombragés. Autour d'un petit étang naturel peuvent être observés plusieurs oiseaux venant se restaurer sur un espace aménagé. Un potager et différents enclos pour petits animaux complètent ce jardin.

©Landkreis Emmendingen



> Fahrrhein : l'Allemagne à portée de pas et de pédales

Le projet FAHRRHEIN vise à rétablir **un passage pour piétons et cyclistes sur le Rhin entre Schoenau (F) et Weisweil (D)**. Le PETR a activement participé à l'étude de faisabilité et aux échanges lors des réunions partenariales de 2025. **Les résultats de l'étude de faisabilité** ont été présentés lors d'une réunion publique franco-allemande le 6 mai à Weisweil, suscitant un fort enthousiasme.

Avec un budget prévisionnel de 1,13 million d'euros, le projet inclut la création de pontons accessibles, des aménagements de voirie et l'achat d'un bateau.

Les partenaires préparent désormais un dossier INTERREG pour financer cette nouvelle liaison fluviale durable et renforcer la coopération transfrontalière.



PACTE TERRITORIAL DE REUSSITE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (PTRTE)

Signé le 28 janvier 2022, le Pacte Territorial pour la Réussite de la Transition Écologique (PTRTE) s'étend sur la durée du mandat des élus locaux. Il recense **les projets structurants, innovants ou exemplaires portés principalement par les collectivités du PETR**, couvrant les six grands axes des transitions. Une à deux fois par an, lors des comités techniques, les services des partenaires du PTRTE et les porteurs de projets se réunissent pour **échanger sur les dispositifs de financement et partager les bonnes pratiques**. Cette démarche vise à suivre l'avancement des projets en cours et à identifier de nouvelles initiatives à inscrire au pacte.



L'objectif du PTRTE est de consolider la stratégie de territoire du PETR pour une réussite durable de la transition écologique.

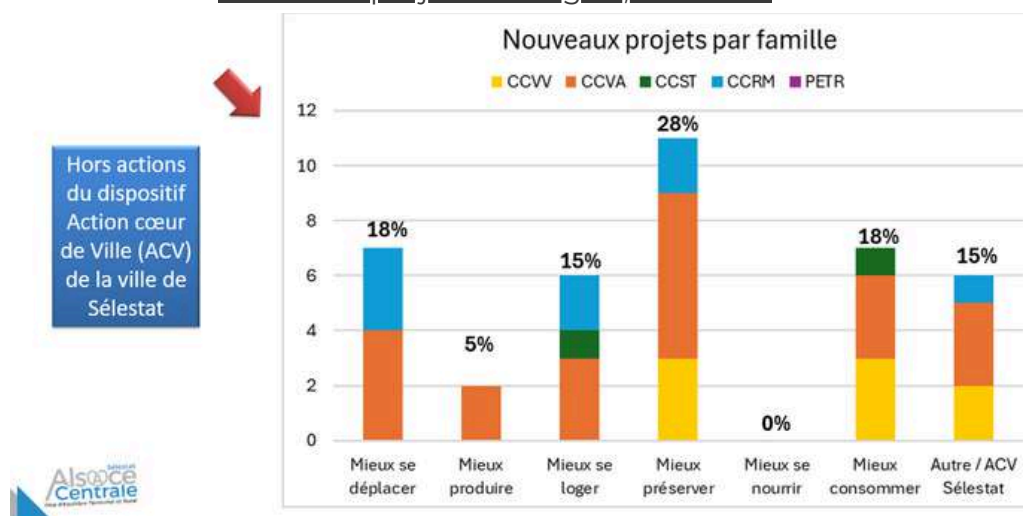
Dans cette optique, le comité technique s'est réuni à deux reprises, en avril et en décembre 2025, pour examiner notamment les projets suivants :

- **rénovation de la piscine de Sainte-Marie-aux-Mines**
- **économies hydriques dans les bâtiments communaux** (Communauté de communes de la Vallée de Villé)
- **renforcement du service d'autopartage** (Communauté de communes de la Vallée de Villé)
- **extension et rénovation énergétique de l'Espace des Tisserands** (Communauté de communes de Sélestat & Territoires - Chatenois)
- **étude autoconsommation collective** (Communauté de communes de Sélestat & Territoires)
- **réaménagement de l'ancienne cité douanière** (Marckolsheim)

Il est important de rappeler que l'inscription d'un projet au PTRTE est une condition préalable pour bénéficier notamment des financements du Fonds vert.

Pour l'année 2025, 71 nouveaux projets ont été identifiés et seront soumis à l'inscription lors du prochain comité de pilotage (COPIL) prévu en janvier 2026.

Focus : 39 projets à intégrer, hors ACV



NOS PARTENAIRES



Cofinancé par
l'Union européenne



France
services

